

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

**Pays : République de Guinée**

**TITRE DU PROJET :** Appui à la participation des femmes pour une transition inclusive et apaisée en République de Guinée

**NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :**

<b>Modalité de financement du PBF :</b> <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
--	---

**Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :**

**Agences des Nations Unies :**

- Fonds des Nations Unies pour la Population - UNFPA (agence lead), Coléah Lansébougny, Commune de Matam, BP : 222 Conakry
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Coléah Lansébougny, Commune de Matam, BP : 222 Conakry
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) UNICEF, Lansébougny, Route Niger, MA-006, Commune de Matam, BP 222 Conakry

**Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :**

**Ministères et structures de la transition :**

1. Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables - MPFEPV
2. Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme - MJDH
3. Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation - MATD
4. Conseil National de la Transition - CNT

**Organisations non Gouvernementales :**

1. Coalition Nationale de Guinée pour les Droits et la Citoyenneté des Femmes- CONAG DCF
2. Réseau Régional des groupements informels des femmes et filles leaders communautaires à Conakry
3. Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée - CJFLG

**Durée du projet en mois<sup>1 2</sup> : 24 mois**

**Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Territoire national (8 régions administratives : Conakry, Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan et N'Zérékoré)**

<sup>1</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

<sup>2</sup> Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

**Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :**

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup>  
 Initiative de promotion des jeunes<sup>4</sup>  
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)  
 Projet transfrontalier ou régional

**Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :**

UNFPA : \$ 1 002 590

PNUD : \$ 676 240

UNICEF : \$ 472 940

**Total PBF : \$ 2 151 770**

*\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**

**PBF 1<sup>ère</sup> tranche (70\_%) :**

UNFPA : \$ 701 813

PNUD : \$ 473 368

UNICEF : \$ 331 058

**Total : \$ 1 506 239**

**PBF 2<sup>ème</sup> tranche\* (30\_%) :**

UNFPA : \$ 300 777

PNUD : \$ 202 872

UNICEF : \$ 141 882

**Total : \$ 645 531**

**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

L'objectif visé par cette initiative est de contribuer à la prise en compte des besoins et propositions des femmes et des filles et à l'amélioration de la participation active des femmes dans le processus de prise de décisions pour une transition politique inclusive et apaisée.

Cette initiative est bâtie autour de trois axes majeurs : (i) Le renforcement de la participation et de la représentation de la diversité des femmes dans les instances et organes de prise de décisions au niveau local et national ; (ii) la contribution des femmes et des filles à l'instauration d'un climat de confiance, de cohésion sociale et de la culture de non-violence; (iii) et la réduction des violences faites aux femmes en politique et à celles issues des organisations de défense des droits des femmes et des jeunes filles.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique de la stratégie intégrée du système des Nations Unies en accompagnement à la transition politique en Guinée ainsi que de la Résolution 1325/2000 du Conseil de sécurité visant la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix.

**Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :**

Des consultations inter-agences y compris avec les départements ministériels, le Conseil National de la Transition – CNT (organe législatif pendant cette période de transition en Guinée), le Caucus des femmes du CNT mis en place en mai 2022, ainsi que les organisations de la société civile et les réseaux et organisations de femmes ont été tenues selon les objectifs assignés dans le projet. Ces consultations sont parties d'un diagnostic qui a impliqué l'ensemble des acteurs concernés par l'initiative à travers des rencontres physiques et virtuelles, les appels téléphoniques, entre autres. Parmi les parties prenantes consultées :

<sup>3</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

<sup>4</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

- Le ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables (MPFEPV) par l'implication de sa première responsable, a adhéré à l'initiative et s'est engagé à accompagner et à faire un plaidoyer de haut niveau en faveur du projet.
- Le Conseil National de la Transition-CNT est favorable à l'idée du projet et sollicite la mise en place d'un cadre de concertation et de renforcement des capacités (technique de communication, plaidoyer, budgétisation sensible au genre, entre autres) des femmes guinéennes de toutes les catégories pour la promotion et la protection de leurs droits.
- Les bénéficiaires (femmes et jeunes filles et leurs organisations et réseaux) à tous les niveaux, y compris dans les régions, ont été consultées à commencer par la base au sommet (Bottom to Top) et chacune a apprécié et adhéré à l'initiative. Elles ont également contribué à l'analyse de la situation, d'identification des besoins et la formulation de la réponse programmatique proposée avec des contributions très pertinentes et en tenant compte de l'évolution politique du pays. A noter qu'un accent particulier a été mis sur les besoins et préoccupations spécifiques des femmes et ceux des jeunes filles ;
- Les coalitions politiques ont été aussi consultées afin de favoriser la représentation de diverses catégories de femmes au niveau des instances de prise de décisions des partis politiques, mais aussi leur positionnement sur les listes de candidatures aux différents processus électoraux ;
- La consultation a été élargie aux autorités locales, leaders religieux et communautaires ainsi qu'aux communicateurs traditionnels pour leur adhésion et ils se sont tous engagés à soutenir l'initiative.

Ces rencontres ont permis de faire une analyse de la situation et d'identifier les besoins, préoccupations et attentes spécifiques des femmes pour leur participation à la gouvernance au niveau local, régional et national en faveur d'une transition apaisée.

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>5</sup> : 3**

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

82.52% (1 775 558 USD) du budget total est alloué à l'égalité des sexes et le renforcement des capacités des jeunes filles et femmes.

**Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>6</sup> :**

Principalement, il s'agit de : i) la mise en place d'une plateforme fédératrice des femmes dans plusieurs domaines, notamment la cohésion sociale, la prévention des conflits, la participation politique et la défense des droits des femmes ; ii) du renforcement de capacités des femmes et jeunes filles, ainsi que leurs organisations/réseaux ; iii) de l'appui et l'accompagnement de leurs initiatives sociales et économiques ; iv) de l'application des textes juridiques relatifs aux droits des femmes et des filles et v) du renforcement du partenariat avec des acteurs de la société civile.

Dans l'optique d'une révision de la loi électorale et l'élaboration d'une nouvelle constitution, le projet initiera des actions de plaidoyer en faveur du maintien et du respect d'un quota minimum de 30 % de femmes sur chacune des listes électorales ainsi que leur positionnement. Ceci visant la parité hommes-femmes à tous les

<sup>5</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>6</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre



niveaux dans le long terme. Aussi des actions de coaching et de mentorat, de partage d'expériences et de dialogue intergénérationnel seront mises en œuvre pour mieux préparer les filles et les femmes en faveur de leur accès aux instances de prise de décisions et renforcer leur leadership aux instances de prise de décision, leur autonomisation et assurer leur protection dans le contexte de transition inclusive et apaisée.

Degré de risque du projet<sup>7</sup> : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>8</sup>) : \_\_\_\_\_

Le cas échéant, les résultats du SDCF / UNDAF auxquels le projet contribue :

**EFFET 1** : D'ici fin 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré sont inclusives, assurent et garantissent, l'état de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits humains.

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : ODD 5, ODD 16.

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée :  Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire :  Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

*NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

<sup>7</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>8</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF



**SIGNATURES DU PROJET**

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE*</b></p> <p>Nom : Docteur Olga SANKARA, Représentante a.i de l'UNFPA en Guinée          Tel : (+224) 629 294 501          E-mail : sankara@unfpa.org</p> <p>Signature [Redacted]</p> <p>Nom de l'agence : Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)</p> <p>Date et visa : [Redacted]</p> <p>Nom : Monsieur Boureima YOUNOUSSA, Représentant Résident a.i du PNUD en Guinée          Tel : (+224) 627 26 57 57          E-mail : boureima.younoussa@undp.org</p> <p>Signature [Redacted]</p> <p>Nom de l'agence : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p> <p>Date et visa : [Redacted]</p> <p>Nom : Monsieur Pierre NGOM, Représentant de l'UNICEF en Guinée          Tel : (+224) 625 000 023          E-mail : pngom@unicef.org</p> <p>Signature [Redacted]</p> <p>Nom de l'agence : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)</p> <p>Date et visa : [Redacted]</p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : Madame Aïcha Naftey CONTE</p> <p>Signature [Redacted]</p> <p>Titre : Ministre Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables</p> <p>Date et visa :</p>
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p>Nom : Docteur Vincent MARTIN</p> <p>Signature [Redacted]</p> <p>Titre : Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies</p> <p>Date et visa :</p>	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Nom: Elizabeth Spehar</p> <p>Signature [Redacted]</p> <p>Titre: Assistant Secretary-General for Peacebuilding Support</p> <p>Date et visa:</p>

\* Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet.

La population de la Guinée est estimée en 2022 à 13 261 638 habitants selon la projection du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 3) dont 52% sont des femmes et filles. Au cours des cinq dernières années, la situation globale du pays a été marquée par de très fortes tensions sociopolitiques entre le Gouvernement, l'opposition et la société civile. Ces crises sont consécutives au ralentissement, voire au blocage du dialogue politique et social, ainsi qu'aux difficultés à opérer les réformes nécessaires à l'avènement d'une véritable démocratie et à l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment des femmes qui constituent les piliers économiques des foyers. Cette situation s'accompagne d'une fracture socio-ethnique, ainsi que d'une précarité économique accrue au sein des populations, attisant les violences communautaires qui touchent particulièrement les femmes et les jeunes (filles et garçons).

C'est dans ce contexte que le pays a connu le 5 septembre 2021 un coup d'état mené par un groupe de militaires réunis au sein du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD). Ce changement de régime avait au départ été bien accueilli dans une grande majorité par la classe politique, les organisations de la société civile et les populations. Les premières déclarations du CNRD ont suscité des attentes et de l'espoir chez les populations en général, en particulier chez les femmes. Dans le cadre de la transition, les nouvelles autorités ont donné une priorité à la justice, aux assises et concertations nationales, à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Dans la conduite de ces consultations, les nouvelles autorités ont rencontré le 23 septembre 2021 les organisations féminines de différentes générations et milieux. Plusieurs représentantes d'organisations et de plateformes de femmes et filles<sup>10</sup> ont ainsi répondu à l'invitation pour exposer leurs préoccupations et formuler des doléances pour une prise en compte de leurs attentes pendant cette transition. Parmi les doléances formulées on peut citer : (i) la participation et représentation des femmes aux instances de prise de décision, (ii) le respect et la promotion des droits des femmes, (iii) le soutien et l'accompagnement des initiatives socioéconomiques des femmes. En retour, le Président du CNRD a assuré que les préoccupations des femmes et des jeunes seront au cœur de leurs actions.

En plus de ces enjeux, les femmes et les jeunes filles sont souvent victimes des crises sociales et politiques en Guinée du fait de leurs conditions socio-économiques, de leur vulnérabilité et de leur position sociale, notamment leur responsabilité sociétale au sein des foyers (le travail non-rémunéré tel que les travaux ménagers, le travail des soins et la responsabilité en matière d'éducation, de santé, d'alimentation, de protection repose sur elles). Les femmes subissent beaucoup de pertes économiques liées à la destruction de leurs commerces et le ralentissement de leurs activités. Elles sont parfois instrumentalisées avec des petites sommes d'argent et/ou des pagnes par des acteurs politiques à cause

<sup>10</sup> Réseau Régional des groupements informels des femmes et filles leaders communautaires à Conakry, CJFLG-Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée, CONAG DCF-Coalition nationale de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes, GRIF, COFFIG, Coalition Femmes et Paix, GRIIF-Groupe de Réflexion et d'Influence des femmes, ONG Synergies Féminines, Réseau des femmes défenseures de droits en Guinée, ROAJELF Réseau Ouest Africain des jeunes femmes leaders sur Maputo, GIFJPS-Groupe de Travail Femmes, Jeunes Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et le Sahel, le réseau des femmes journalistes, etc.

de leur niveau de pauvreté, la non-maitrise des enjeux politiques et leur potentielle influence dans les revendications ou protestations. Ceci s'explique par le fait que dans nos communautés, les femmes incarnent le respect et la confiance, lorsqu'elles se tiennent devant une situation, elles peuvent facilement influencer les décisions. La violence sexuelle et basée sur le genre étant extrêmement répandue en Guinée, les femmes sont particulièrement exposées aux violences, y compris sexuelles et les propos sexistes lors des manifestations politiques et sociales, entre autres. Les événements survenus le 28 septembre 2009 lors des manifestations de protestations des opposants politiques en est un exemple. Plus de 130 personnes ont été tuées, et au moins 109 femmes et jeunes filles ont subi des violences sexuelles selon la Commission d'Enquête Internationale, sans que justice ou réparation ne soient rendues jusqu'à présent.

Plusieurs femmes engagées en politique et dans les organisations des femmes ou des droits humains sont victimes d'intimidation, de menaces, des propos discriminatoires liés au genre et même d'injures dans les espaces publics, sur les réseaux sociaux, dans les médias. Ceci est donc un facteur de désengagement, de démotivation et de méfiance de leur part. Lors des élections présidentielles de 2020, une femme leader engagée dans le scrutin présidentiel a mis fin à sa campagne à cause des violences psychologiques, sexistes et morales provenant des accusations portées contre sa personne par des individus dans le but de la nuire. Il en est de même d'une femme leader politique qui a été victime de chantage sur les réseaux sociaux à travers des images de sa vie privée et intime pour la dissuader de son engagement politique<sup>11</sup>.

En temps normal ou en période électorale, les violences qu'elles soient physiques, morales, psychologiques ou sexuelles perpétrées par certains acteurs politiques, agents des forces de défense et de sécurité, entre autres constituent de graves atteintes aux droits humains et les conséquences pour les victimes sont multiples sur le plan psychologique, physique et socio-économique.

Malgré cette volonté affichée des nouvelles autorités, la participation des femmes et filles à la vie publique et politique du pays reste un défi majeur. Elles sont sous-représentées dans les postes électifs et nominatifs, particulièrement dans les rôles de responsabilité et de prise de décision. A titre illustratif, l'actuel gouvernement ne compte que six (6) femmes sur les vingt-sept (27) ministres qui le composent, soit 22% ; une (1) femme gouverneure sur huit (8), soit 13% et aucune femme préfet sur trente-trois (33). Toutefois, il est plausible de noter une avancée dans la composition du CNT qui compte en son sein vingt-cinq (25) femmes sur quatre-vingt-un (81) conseillers, soit une représentation de 31% des femmes (bureau exécutif : 3 femmes sur 7, commission parlementaire : 1 femme sur 8, vice-présidence : 4 femmes sur 8, postes de rapporteur : 3 femmes sur 8, rapporteur général : 1 femme).

Les quatre organes de la Transition sont tous dirigés par des hommes. C'est ainsi que les femmes, lorsqu'elles sont présentes, occupent des rôles moins valorisants, ce qui limite leur pouvoir pour influencer significativement la prise de décision. Dans l'histoire de la classe politique guinéenne, les femmes sont toujours mal positionnées sur les listes électorales, ce qui réduit leur chance d'être élues.

Par ailleurs, cette faible représentation des femmes dans les instances de prise de décision conduit souvent à la non prise en compte effective de leurs préoccupations et notamment la faible considération des inégalités et barrières de genre dont l'accès inégal aux services sociaux de base (accès à l'éducation,

<sup>11</sup>

<https://www.google.com/search?q=affaire+Makal%C3%A9+traor%C3%A9+et+l%27argent+de+KPC&source=hp&ei=a3agYunGMeOAI->

<https://mosaiqueguinee.com/diffamation-contre-domani-dore-lancienne-ministre-va-porter-plainte-contre-ousmane-gaoual-diallo/> consultés le 8 juin 2022.

à la santé, à l'eau, l'alimentation, à l'électricité, à la terre, aux crédits financiers et subventions, ...), l'accès à l'information, ainsi qu'aux ressources et aux opportunités. Ceci constitue un frein au développement durable du pays pouvant conduire à des réclamations et frustrations, sources de conflits.

Dans quelques communautés, elles continuent d'être marginalisées à cause des pesanteurs socioculturelles qui les relèguent au second plan et freinent leur participation aux instances de prise de décision.

Cette situation est source de frustration chez les femmes et filles et constitue une menace à la paix inclusive et à la cohésion sociale. C'est ainsi qu'elles sont exposées davantage à des risques de manipulation sociopolitique (par exemple l'achat de conscience par le versement de billets de banque), pendant une période de transition marquée par la précarité et l'augmentation du coût de vie, touchant particulièrement les femmes.

C'est pourquoi, cette période de transition constitue une opportunité et doit être mise à profit pour inciter à la prise en compte de la dimension genre et les droits des femmes dans tous les actes qui seront posés par les autorités administratives, politiques et militaires.

Aussi, de nombreux défis demeurent dont (i) la mise en place d'un cadre de dialogue inclusif permettant de rétablir la confiance entre les acteurs politiques, de la société civile et le CNRD afin de faciliter l'organisation d'élections libres, transparentes, inclusives et acceptées par tous, (ii) la participation des femmes et des jeunes filles au processus de dialogue politique pour assurer l'inclusivité telle que rappelée dans la Charte de la Transition, (iii) le respect des engagements et la mise en œuvre efficace de la parité dans les instances de la transition, la participation des femmes au processus électoral et de leur positionnement sur les listes électives, (iv) la représentativité de toute catégorie des femmes et de jeunes filles, en particulier celles qui appartiennent à des réseaux et organisations formels et informels, celles qui sont confrontées aux violences, celles porteuses d'handicap et celles qui n'ont pas accès à l'éducation et aux opportunités, (v) l'autonomisation économique des femmes.

À cela s'ajoute, la faible coordination et de synergie d'action des organisations féminines affectant ainsi leur capacité pour porter une voix commune auprès des décideurs. Également, la difficile collaboration intergénérationnelle entre les jeunes femmes et les femmes d'un certain âge (sénior) constitue également, un frein à la participation effective des femmes aux débats.

En dépit de cette situation décrite ci-haut, de nombreux efforts continuent d'être fournis par le Gouvernement et ses partenaires en faveur des femmes entre autres : l'adoption des instruments juridiques: de politiques et de programmes pour la promotion et la protection des droits des femmes et des filles; d'une part, la création d'un Ministère de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables (MPFEPV), de l'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM), la Brigade Spéciale de Protection des Personnes Vulnérables (BSPPV), la création d'un service genre et équité dans tous les ministères, les comités régionaux de suivi de la CEDEF et d'autre part, la loi sur la parité, la Politique Nationale du Genre, l'adhésion aux conventions internationales telles que la Convention pour l'Élimination de la Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et le Protocole de Maputo. Toutefois, les défis majeurs demeurent : la faible application des textes de lois, la faible allocation budgétaire pour ces questions et les pesanteurs socioculturelles qui ralentissent l'engagement des femmes dans la vie publique et politique. Parmi ces initiatives plusieurs ont été soutenues par différents partenaires techniques et financiers dont le PBF. Celles-ci ont contribué à renforcer la participation des femmes en politique et à la réduction des violences en milieu communautaire, rural et urbain, notamment :

AS

- *Le Projet d'appui à la participation politique des femmes et le renforcement de leur leadership* : a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir la participation des femmes et tenir compte de leurs préoccupations. Des actions de plaidoyer ont été menées au niveau de l'Assemblée nationale déchuée afin de mieux informer leurs membres, ceci afin d'influencer leurs actions et prise de décision en faveur des droits des femmes.
- *Le Projet d'Appui aux femmes leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020* a permis de changer la perception de 800 femmes et filles bénéficiaires ainsi que des autorités locales et religieuses au sein des communautés cibles sur le rôle des femmes dans le processus de consolidation de la paix en milieu communautaire. Également, il a permis d'améliorer leurs connaissances sur les stratégies de gestion des conflits qu'ils soient d'origine électorale ou d'autres. Selon l'étude finale du projet, il a contribué à augmenter le taux de participation des femmes dans la prévention et la gestion des conflits de 38 points et contribué à réduire les violences communautaires de 14,2 points à Conakry par rapport à la situation de référence (2020). Les principales faiblesses observées pendant la mise en œuvre du projet ont été : les formations déployées n'ont pas suffisamment adressé les thématiques de l'autonomisation, des droits humains, des libertés et de la démocratie qui sont des sujets essentiels pour la consolidation de la paix.
- *Le Projet d'Appui au mouvement féminin et renforcement de la capacité des femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement de l'unité nationale de 2010*. Ceci a été un des premiers projet PBF en Guinée qui a permis d'obtenir le quota de 30% des femmes dans la Constitution de 2010 bien que l'application tarde à se concrétiser au sein des mouvements politiques.

Afin de défendre et promouvoir les droits des femmes, ainsi que de tirer pleinement parti du potentiel de leur leadership et leur contribution, les perspectives des femmes et des filles dans toute leur diversité doivent être intégrées dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et des programmes dans tous les domaines et à tous les stades de la vie de la nation. C'est pourquoi, des efforts devront être menés afin d'assurer leur pleine et effective participation pour une transition inclusive et apaisée, plaçant ainsi la question de la consolidation de la paix, la cohésion sociale et l'égalité de genre au centre des priorités de l'agenda de la transition. Ainsi, la plateforme envisagée sera inclusive, représentative des différentes organisations de femmes permettra de porter leur plaidoyer et leur voix auprès des décideurs pour la participation des femmes dans la prise de décision pour une transition politique apaisée.

Par ailleurs, de nombreux instruments des Nations Unies auxquels la Guinée a adhéré, ont préconisé une participation accrue des femmes aux négociations de paix et à la reconstruction post-conflit. Les femmes seront amenées à utiliser la résolution 1325 et connexes comme un outil concret pour l'atteinte des objectifs précis dans le domaine de la paix et de la sécurité, qu'il s'agisse de leur participation à la table des négociations ou de réformes visant à garantir leur sécurité.

## **ANALYSE DES ACTEURS**

Les principaux acteurs concernés par le projet sont :

1. **Les organes gouvernementaux et de prise de décision** : Les ministères techniques (Promotion féminine, Justice Droits de l'Homme, Administration du Territoire et de la Décentralisation ; etc.), le Conseil National de la Transition (CNT), l'OPROGEM et la BSPPV.

- **Le ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérable** : Ce département en charge de la conception, la mise en place en œuvre et le suivi/évaluation des politiques et programme en matière de promotion et de protection des droits des femmes, assurera la tutelle institutionnelle du projet au niveau de la partie nationale (Gouvernement).
  - **Le Conseil National de la Transition (CNT)** : organe législatif de la transition. Parmi les 8 commissions de travail mises en place, une s'occupe des questions de santé, d'éducation et des affaires sociales intégrant la dimension genre. Le projet travaillera avec les membres de cette commission pour qu'ils puissent porter le plaidoyer auprès de leurs pairs tout en influant positivement les décisions en faveur de la représentativité et du positionnement des femmes sur les listes électorales, la prise en compte des droits des femmes dans la nouvelle Constitution.
  - **L'OPROGEM et la BSPPV** : Seront chargés d'analyser et de suivre les dossiers portant sur les violences à l'égard des femmes en politique et des défenseuses des droits des femmes.
- 2. Les organisations de femmes et filles** : les femmes et les filles membres des différentes structures formelles et informelles Réseau Régional des groupements informels des femmes et filles leaders communautaires à Conakry, CJFLG-Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée, CONAG-DCF-Coalition nationale de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes.  
**Elles assureront la mise en œuvre des activités de mobilisation, d'animations, de plaidoyers et d'autonomisation des femmes.**
- 3. Les leaders d'opinion** : groupe de personnes (hommes et femmes) ayant la crédibilité et le pouvoir et d'influence dans les communautés. Les partis politiques, médias, acteurs religieux, les femmes influentes, les conseils des sages régionaux, les communicateurs traditionnels .... Ils seront outillés pour qu'ils s'investissent dans les actions en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes et de leur positionnement dans les instances de prise de décisions.
- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient les cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants<sup>12</sup>, et comment il garantit l'appropriation nationale.**

Ce projet est en effet en conformité avec presque tous les référentiels/instruments juridiques de protection et de promotion des droits de la femme au niveau sous régional, régional et international :

- La Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur Femmes, Paix et Sécurité et ses Résolutions connexes notamment 1820, 1888 et 1889 ;
- La résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la Jeunesse, Paix et Sécurité.
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- La résolution 48/108 de l'Assemblée Générale des Nations Unies ;
- La Déclaration Solennelle des Chefs d'État de l'Union Africaine sur l'Égalité entre les Sexes en Afrique,
- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;
- La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ;

<sup>12</sup> Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

- Le Protocole additionnel à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes (Protocole de MAPUTO) ;
- L'Acte additionnel sur l'égalité hommes, femmes, filles et garçons dans l'espace CEDEAO ;
- La vision 2030 de la CEDEAO.

Le présent projet est aligné sur l'objectif de la Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et de Renforcement de la Citoyenneté, qui encourage la participation des femmes et des jeunes au dialogue social et citoyen. Il soutient également les efforts du gouvernement pour prévenir et combattre toutes les formes de violences et discrimination à l'égard des femmes et des filles en lien avec la Politique Nationale du Genre dont l'élaboration est fondée sur les instruments juridiques nationaux protégeant les droits des femmes (le Code civil, le Code pénal, la loi sur la parité, la loi sur la santé de la reproduction:). Aussi, il est en lien avec la feuille de route de la transition notamment : Axe 1 : (rectification institutionnelle) et axe 4 (Action sociale, emploi et employabilité). Ce projet est également aligné sur le plan stratégique national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 et connexes : 1820, 1888, 1889 et 1960 du conseil de sécurité des Nations Unies sur « femme, paix et sécurité ». Ce plan est élaboré sur un cycle de 5 ans dont le dernier plan en cours date de 2018. Ainsi le projet contribuera à l'actualisation et à la vulgarisation de ce plan. Au cours de cette actualisation, le projet veillera à la prise en compte des préoccupations et propositions des femmes et des jeunes filles identifiées lors des concertations.

Au niveau des documents stratégiques des Nations Unies, le projet s'aligne sur :

- La Stratégie Intégrée des Nations Unies en Guinée en accompagnement à la Transition politique (l'axe stratégique 1 : Gouvernance, réforme des institutions et droits de l'Homme, du Produit 1.7 : Les institutions nationales y compris le niveau local et la société civile disposent de capacités et de mécanismes de prévention et de gestion des conflits qui favorisent la cohésion et la réconciliation) ;
- Le Plan cadre des Nations Unies d'Aide au Développement (UNDAF 2018-2022) - Effet 1: Bonne gouvernance, État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'Homme-

En outre, il contribue à la mise en œuvre des engagements 3 et 9 de la Conférence Internationale de la Population et du Développement (CIPD+ 25), relative à la promotion de l'égalité et de l'équité entre les hommes et les femmes par la réduction significative et durable de toutes les formes de disparités et de discriminations fondées sur le sexe d'ici 2030 ; et à la prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent par l'établissement de la confiance entre l'État, les citoyens, les organisations de la société civile et les religieux et les formations politiques pour une cohabitation pacifique des populations en Guinée d'ici 2030.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Les femmes guinéennes jouent un rôle de médiatrice et de conseillère dans la prévention et la résolution des conflits familiaux, communautaire et socio politiques. Cela ressort clairement dans l'étude sur les facteurs de risque et de résilience en Guinée réalisée par Talking Drum Studio (TDS) Guinée en Mai 2022: «.....les femmes qui ne sont pas très souvent ou très peu impliquées dans les mécanismes locaux de gestion de conflits semblent s'organiser non pas parce qu'elles contestent les leaders communautaires et religieux, mais parce que les conflits et tensions impliquant les femmes sont souvent des problèmes qui les concernent directement (tensions autour des points d'eau, tensions entre

*des voisins autour des enfants, conflits dans les foyers, etc.) et qui lorsqu'ils ne sont pas réglés peuvent affecter la cohésion sociale dans les communautés. »*

Toutefois, ce rôle n'est pas valorisé de manière formelle et leur représentation dans les instances de prise de décisions demeure insuffisante. Dans la dynamique de la transition politique actuelle, plusieurs initiatives ont été développées par des femmes issues de différentes organisations de la société civile et des entités politiques. Il s'agit notamment de :

- *La Guinéenne en politique* est un mouvement politique créé en mars 2022 et qui est exclusivement constitué de femmes issues de différents partis politiques en vue renforcer leur participation politique ;
- Groupe de réflexion et d'influence des femmes- GRIF- est une structure féminine mis en place dans le contexte de la transition afin de mettre en avant le rôle et l'implication des femmes comme une priorité dans l'agenda de la transition. Il vise à interpeller tous les acteurs de la société civile et les autorités à respecter les engagements pour une participation effective des femmes et des jeunes filles de façon égalitaire ;
- Le projet de renforcement des capacités des femmes du CNT visant la mise en place et l'opérationnalisation d'un caucus (regroupement) de femmes conseillères du CNT. Cette organisation a pour mission de permettre aux femmes conseillères de la transition de s'unir et d'agir ensemble afin de garantir les droits des femmes, et la prise en compte du genre dans le travail parlementaire.
- Le lancement du Réseau des Femmes Leaders Africaines (African Women Leaders Network : AWLN), chapitre Guinée en juillet 2022. Il est un mouvement inédit de femmes africaines en position de leadership.

Parmi les gaps que l'on peut relever de la mise en œuvre de ces initiatives :

- Le caractère non structurant des initiatives ;
- L'insuffisance de coordination et de synergie dans la mise en œuvre des activités ;
- L'inexistence ou dysfonctionnement des mécanismes de durabilité ;
- L'insuffisance de la participation et de la prise en compte des préoccupations de l'ensemble des catégories de femmes en particulier celles vivant en milieu rural et du secteur informel ;
- La non prise en compte de la dimension autonomisation économique.

Sur le plan financier, l'insuffisance de financement pour prendre en compte de façon holistique les préoccupations des bénéficiaires demeure une lacune à combler. Également, les potentielles candidates issues des organisations et réseaux des femmes et des filles ne disposent pas des outils et compétences nécessaires pour la mobilisation de ressources (humaines et financières) leur permettant de mener des campagnes efficaces.

Le projet contribuera à relever les défis ci-dessus à travers quatre grands axes :

- (i) La mise en place et l'opérationnalisation d'une plateforme constituée d'organisations féminines et réseaux représentatifs de toute diversité en milieu rural et urbain pour une participation accrue et reconnue des femmes dans toutes les étapes de la transition ;
- (ii) Le soutien aux initiatives communautaires d'autonomisation des groupements de femmes contribuant à la consolidation de la paix ;
- (iii) L'accompagnement technique des femmes en politique/ des défenseuses des droits des femmes et des filles pour leur résilience face aux barrières de genre et violences à leur égard ;

- (iv) L'appui aux structures de protection (prévention et prise en charge) pour la réduction des violences faites aux femmes en politique et des défenseures des droits des femmes et des jeunes filles.

De même, le projet travaillera avec le réseau AWL afin de faire face à certains de ces défis.

En outre, des passerelles et synergies entre ce projet et les 2 autres initiatives en lien avec la transition seront nouées. Il s'agit des projets : (i) appui à la participation des jeunes et : (ii) appui au renforcement de la cohésion sociale et à la réconciliation nationale. Au plan politique et stratégique, la mise en place d'un seul comité de pilotage sera envisagée pour le projet participation des jeunes et participation des femmes. Au plan programmatique et opérationnel, le projet va privilégier une approche de collaboration entre les bénéficiaires et les acteurs de mise en œuvre des deux projets (Jeunes et femmes) dans les différentes zones de couverture. Aussi, il sera question de procéder à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication conjoint.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
IRF 00118833 PBF / IRF-310 : Appui aux femmes leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020. UNICEF-PNUD	PBF \$ 1,144,900 2019- Sept 2021	Autonomisation et leadership des femmes dans la prévention et gestion des conflits	Ce projet a été réalisé qu'à Conakry et a touché essentiellement des organisations informelles de femmes. Alors que ce nouveau projet touche les 8 régions de la Guinée ainsi que les organisations formelles et informelles. Le projet femmes leaders a abordé les questions de prévention des violences et non la prise en charge. Il vise la participation des femmes dans la consolidation de la paix.
Renforcement du dialogue multi-acteurs pour une gouvernance foncière et environnementale responsable en basse Guinée (ONU-HABITAT PNUD et ACORD)	PBF – 2 100 000 \$US	Gouvernance foncière et environnementale	Ce projet est en cours de réalisation dans la région de la Basse Guinée (préfectures de Forécariah, Coyah, Boffa et Dubréka), il contribue à atténuer les violences nées des conflits entre les sociétés d'exploitation minière et les communautés rivraïnes des sites d'exploitation.
Le projet de renforcement de la confrérie des donsos pour la préservation de l'environnement et la cohésion sociale (ACORD et Aide Action)	PBF - 850 000 \$US (Décembre 2020-Mai 2022)	Cohésion sociale	Ce projet visait à contribuer au renforcement de la cohésion sociale en Guinée ; à la prévention et la gestion pacifique des conflits locaux ; à la réorganisation sociale et la

			<p>réglementation de la confrérie des Donzos.</p> <p>Les membres de cette structure ont été outillés sur la bonne gouvernance foncière et sur les droits des femmes à la terre. Dans le cadre de ce présent projet, les donzos (Hommes, chasseurs traditionnels ayant une forte influence dans la communautés) seront associés aux plaidoyers et aux séances de communication pour influencer les décisions en faveur des droits des femmes dans les communautés.</p>
IRF/264 Projet d'appui à la participation des jeunes hommes et jeunes femmes à la gouvernance dans les 20 communes les plus conflictogènes de la Guinée (12/2018 – 05/2020)	PBF-1 442 360\$US	Jeunesse et gouvernance locale	<p>Ce projet a eu l'avantage d'identifier les 20 communes les plus conflictogènes de la Guinée, il a également impliqué les jeunes hommes et femmes dans l'animation des conseils municipaux.</p> <p>Ce projet va renforcer les comités de veille dans ces zones les plus conflictogènes dans le cadre de la prévention des conflits.</p>
PBF/GIN/A-1 Appui au mouvement féminin et renforcement de la capacité des femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement de l'unité nationale.	PBF-650 000 dollars US 2010-2011	Cohésion sociale, unité nationale et participation des femmes	<p>Ce projet a permis d'obtenir les 30% de quota des femmes. Les organisations féminines ayant travaillé sur ce projet vont être les partenaires de la présente intervention.</p>
West and Central Africa Multi-Country Flagship Programme on Women's Political Empowerment and Leadership	UN WOMEN 450 000 dollars US 2018-2020	Participation politique et leadership des femmes	<p>Des actions de plaidoyer ont été menées au niveau de l'Assemblée nationale déchue pour la prise en compte des préoccupations des femmes.</p> <p>Les femmes bénéficiaires seront mises à profit dans le cadre de ce nouveau projet. ;</p>

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

### a) Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet

L'objectif visé par ce projet est de contribuer à une transition inclusive et apaisée à travers la réduction des violences y compris celles électorales, ceci grâce au positionnement, au leadership et à la

participation pleine et effective des femmes et des jeunes filles au processus démocratique, ainsi qu'à la promotion d'une culture de non-violence et l'instauration d'un climat de confiance.

Il s'inscrit en droite ligne avec la Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et du Renforcement de la Citoyenneté (SNPCRC), qui met l'accent sur la participation des femmes à la prévention et la gestion des conflits dans le cadre de la consolidation de la paix. Les interventions prévues sont alignées aux axes prioritaires ciblés par la Stratégie des Nations Unies en accompagnement de la transition en Guinée.

**Axe1 : Gouvernance, réforme des institutions et droits humains**

**Effet 1 du PNUAD :** Bonne gouvernance, État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits humains.

Appui aux femmes leaders pour que leur participation à l'ensemble du processus politique soit réelle et à tous les niveaux.

- La Stratégie Intégrée des Nations Unies en Guinée en accompagnement de la Transition politique (l'axe stratégique 1 : Gouvernance, réforme des institutions et droits de l'Homme, du Produit 1.7: Les institutions nationales y compris le niveau local et la société civile disposent de capacités et de mécanismes de prévention et de gestion des conflits qui favorisent la cohésion et la réconciliation) ;
- Appui aux OSC de femmes et de jeunes sur le suivi/monitoring des actes posés par les organes de transition politique en lien avec la charte de la transition et de la feuille de route du CNT.

Ce projet consacré à la promotion de la participation et du leadership des femmes et jeunes filles est basé sur des approches intégrées, innovantes, participatives et inclusives, et encourage les partenariats forts et variés suivant les dynamiques régionales et nationales. Aussi, les approches basées sur les droits des femmes, le genre, la protection des femmes et des filles seront promues et renforcées dans sa mise en œuvre. En outre, il veillera à l'implication de l'ensemble de parties prenantes, notamment les acteurs locaux, les autorités, les médias, afin de créer un environnement favorable à la participation des femmes et filles :

**La première phase (3 mois)** portera sur l'identification des bénéficiaires directs ; à savoir :

- Les membres de la plateforme : femmes et jeunes filles issues des organisations formelles et informelles, les femmes engagés en politique ;
- Les femmes occupant des postes de responsabilités dans les instances administratives et élective, notamment les femmes du CNT, la gouverneure, les conseillères communales.

Il s'agit d'actualiser la cartographie des organisations et réseaux de femmes et de jeunes filles dans les régions. Cela sera fait sur la base des critères liés à l'engagement communautaire dans la consolidation de la paix et au leadership féminin. A noter que les membres de la Plateforme seront désignés par leurs propres organisations/réseaux.

**La deuxième phase** consistera à l'identification des besoins spécifiques des différentes catégories de femmes et de jeunes filles des secteurs formel et informel, au renforcement des capacités et accompagnement des bénéficiaires. Une fois les capacités des femmes et filles renforcées, les bénéficiaires seront accompagnées et soutenues dans le développement et la mise en œuvre des activités de leurs plans d'actions. Elles mèneront ensuite des activités de réseautage et de lobbying, des sessions de plaidoyer en faveur des droits et l'autonomisation des femmes et des filles, sur l'inclusion et le respect du quota minimum de 30% dans la nouvelle Constitution et dans la Loi électorale, des

sensibilisations et des dialogues communautaires en faveur de la paix, de la réduction des violences basées sur le genre, de la promotion de l'égalité de genre, du leadership des femmes et de leur participation dans la gouvernance locale, régionale et nationale. Ces actions aideront les femmes à participer plus substantiellement aux décisions importantes concernant l'avenir du pays (rédaction de la Constitution, veille électorale, candidatures aux élections, monitoring des élections, prévention des violences électorales, etc.).

Il est important de préciser que l'approche inclusive de ce projet cherche à ce que l'ensemble des femmes et filles dans leur diversité en milieu urbain et rural, issues des organisations informelles et formelles, ainsi que les femmes leaders membres des structures communautaires, femmes en situation de handicap, soient toutes encouragées et impliquées dans cette initiative. Les jeunes filles seront encadrées (coaching / mentorat) sur la base de leurs besoins spécifiques et soutenues dans leur pleine participation au processus socio-économique et politique. Les médias traditionnels (télé, radio, presse), ainsi que les médias en ligne et les réseaux sociaux seront utilisés pour accompagner les femmes à accroître la visibilité de leurs actions. Pour ce faire, elles seront formées sur les techniques d'utilisation, les avantages et les risques liés à l'usage de ces canaux de communication, particulièrement des réseaux sociaux. Elles seront formées et accompagnées aussi sur les techniques de communication.

A noter qu'un grand nombre de femmes et jeunes filles subissent des violences sexistes et discriminatoires, qui à un moment pourraient les empêcher de s'affirmer en politique. Des actions concrètes seront menées afin d'assurer la participation et la contribution active des hommes et les jeunes garçons, y compris les leaders communautaires à encourager le leadership féminin, les initiatives des femmes à prévenir les violences et les faits de discrimination à leur égard en période électorale et à lutter contre les propos sexistes.

*b)* Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet

Ce projet dans sa mise en œuvre entend promouvoir la participation effective des femmes pour une transition apaisée en Guinée. Le changement ainsi recherché dans le cadre de ce projet se base sur les hypothèses suivantes :

*Si* une structure fédératrice des femmes (y compris les femmes rurales) est mise en place et fonctionnelle pour porter leur voix auprès des instances locales et nationales de prise de décisions ;

*Si* les femmes occupant des postes à responsabilité dans les instances administratives et électives (CNT, gouvernorats, communes, ...) décident de se mettre en réseau des femmes ;

*Si* le leadership des femmes de la structure fédératrice, ainsi que celles occupant des responsabilités est renforcé et qu'elles influencent positivement les décisions en faveur des droits des femmes ;

*Si* les groupements de femmes et filles à faibles revenus sont identifiés, soutenus et accompagnés ;

*Si* les mécanismes et ou dispositifs de prévention et de prise en charge des cas de violences à l'égard des femmes, notamment en politique et des organisations de défense des droits de la femme et de la fille sont renforcés ;

*Si* les structures de veille communautaire pour la paix et la sécurité sont redynamisées et fonctionnelles avec une forte participation des femmes et jeunes filles ;

*Si* les hommes au niveau politique et des pouvoirs publics, les leaders communautaires et religieux, les médias, communicateurs traditionnels, les influenceurs... sont engagés et soutiennent la promotion de la participation et la protection des femmes ;

*Alors* la participation et représentation/représentativité des femmes au processus de la transition sera accrue et contribuera à la réduction des violences à l'égard des femmes en politique et des défenseuses des droits des femmes.

*Parce que* le potentiel des femmes et des jeunes filles sera valorisé et elles participeront pleinement/de manière active à l'instauration d'un climat de confiance et à la promotion d'une culture de non-violence, et les femmes seront fortement représentées dans les instances de prise de décisions et conduira à une égalité de genre dans toute la chaîne politique.

### **c) Fournir une description narrative des principales composantes du projet**

Le projet s'inscrit dans la dynamique de la participation réelle des femmes à l'ensemble du processus sociopolitique et économique à tous les niveaux. Il favorise la promotion des droits des femmes et des jeunes filles à travers le renforcement des capacités des acteurs (hommes et femmes) influents au niveau des communautés (leaders communautaires, les communicateurs traditionnels, la confrérie des donsos, etc.), le plaidoyer à l'endroit des acteurs politiques et communautaires et les autorités de la transition (hommes et femmes) en faveur de la participation et le positionnement politique des femmes et l'organisation des actions de visibilité des femmes et des jeunes filles.

Les interventions projetées seront basées sur l'approche participative et inclusive avec un accent sur l'appui des initiatives socio-économiques des femmes et des jeunes filles pour la promotion du leadership féminin et l'engagement citoyen en vue d'une transition apaisée dans le pays. Dans la mise en œuvre du projet, des questions spécifiques seront adressées notamment celles liées au genre et au handicap dans toutes les activités (renforcement de capacités, information, sensibilisation, plaidoyer, appui, mentorat et accompagnement). Pour y parvenir les activités seront articulées autour des résultats et produits ci-après :

#### **Résultat 1 : La participation et la représentation des femmes et des jeunes filles dans les instances de prise de décision au niveau local et national sont renforcées pendant et après la transition.**

Ce premier résultat vise à promouvoir la représentation des femmes dans les instances de prise de décision à tous les niveaux : local, régional et national. Il s'agit de valoriser le potentiel des femmes dans leur diversité au sein d'une structure fédératrice en vue de leur leadership et positionnement dans les instances de prise de décision ainsi que leur participation au processus électoral. Des stratégies pour encourager les hommes à soutenir les initiatives politiques et économiques des femmes et à promouvoir et protéger leurs droits (He for She) seront développées.

*Produit 1.1 : Le leadership de 2 000 femmes et jeunes filles engagées en politique et dans la société civile, y compris du CNT ainsi que leurs organisations est renforcé.*

**Activité 1.1.1 :** Former 2000 femmes et jeunes filles sur le leadership transformationnel et la gestion des organisations, l'égalité de genre, droits des femmes et compétences de vie courante, le développement personnel et professionnel, la citoyenneté, la prévention et la gestion des conflits.

Il s'agit d'identifier 2000 femmes et jeunes filles des groupements et réseaux formels et informels de la société civile y compris celles en politique et celles membres du CNT dont 250 par région. A Conakry, 50% soit 125 participantes viendront du réseau régional mis en place dans le cadre du projet "Appui aux femmes leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections de 2020". Les modules qui seront développés seront adaptés au contexte de la transition afin de permettre aux femmes et jeunes filles de mieux jouer leur rôle

**Activité 1.1.2 :** Mettre en place et opérationnaliser un système de mentorat/coaching pour développer le leadership de 1 000 jeunes filles de 18 à 35 ans en vue de leur participation à la vie sociopolitique et économique ;

Cette activité permettra de préparer les jeunes filles à la vie sociopolitique et économique. Il s'agit d'identifier des femmes modèles pour servir de mentor de façon bénévole pour permettre à ces jeunes filles d'avoir des aptitudes nécessaires et tirer profit de leurs expériences Cette intervention visera 1 000 jeunes filles soit en moyenne 25 jeunes filles par préfectures et les communes de Conakry.

La stratégie de durabilité va reposer sur :

- L'identification des mentors et mentorées dans la même localité, ces filles mentorées pourront à long terme servir de mentor à d'autres filles
- L'implication des autorités communales et préfectorales pour la prise en compte et le suivi de cette stratégie dans les PDL et PAI.
- La capitalisation et la diffusion

***Produit 1.2.** Une plateforme nationale constituée de réseaux et organisations des femmes et filles jouant un rôle fédérateur des femmes de toute sensibilité confondue est mise en place.*

**Activité 1.2.1 :** Organiser des consultations régionales et nationale pour la mise en place d'une plateforme nationale des femmes et contribuer à l'élaboration des lois pendant la Transition notamment la loi fondamentale (constitution);

Les consultations auront lieu dans les sept (7) régions du pays (Boké, Kindia, Mamou, Labé, Faranah, Kankan et Nzérékoré) et la zone spéciale de Conakry afin de recueillir les avis et les recommandations des réseaux formels et informels y compris les politiques sur la mise en place d'une plateforme fédératrice des femmes. Les femmes et jeunes filles leaders de chaque localité en collaboration avec les autorités administratives et locales avec l'appui des volontaires déployés dans le cadre de ce projet ainsi que les personnes ressources des différentes agences effectueront en synergie, les différentes consultations. Elles se feront au niveau communal, préfectoral, régional et national afin que la plateforme soit représentative et inclusive. Dans la perspective de l'élaboration de la nouvelle Constitution, les besoins et préoccupations recueillis seront portés au niveau du CNT en vue de leurs prises en compte.

**Activité 1.2.2 : Mettre en place une plateforme de réseaux et organisations de femmes et jeunes filles de toutes tendances sociopolitiques et sectorielles (milieu rural/urbain, prise en compte des personnes vivant avec le handicap).**

Plusieurs organisations, groupements et réseaux de femmes existent en Guinée et agissent dans la sensibilisation, la formation, l'appui et l'encadrement sur des questions politiques, économiques, sociales et culturelles. La plateforme qui sera ainsi créée va servir de cadre de concertation entre les femmes de toutes les catégories et au bord politique pour échanger sur des questions essentielles intéressant la vie de la nation afin de formuler des recommandations pour apaiser le climat politique et social pendant et après cette transition.

Cette plateforme constituera également un creuset de formation, de sensibilisation et d'éducation politique et à la citoyenneté des femmes et des filles. Enfin, en tant qu'actrices de paix, ces femmes de la plateforme pourront mener des plaidoyers pour une prise en compte effective de leurs préoccupations dans les instances prises de décisions. Pour ce faire, les textes réglementaires régissant la plateforme seront élaborés et validés. Dans le cadre de la pérennisation, des actions de plaidoyer seront menées pour l'institutionnalisation de la plateforme et ses membres seront outillés sur les techniques de mobilisation de ressources et de recherche de financement.

**Activité 1.2.3 : Doter la plateforme en équipements et en outils de gestion.**

Cette plateforme dans son fonctionnement tiendra des rencontres périodiques et statuera sur les questions sociales, économiques, juridiques et politiques en lien avec la vie de la nation. Sa particularité va résider dans sa force d'alerte, d'interpellation et de proposition à l'endroit des autorités pour la promotion et la protection des droits des femmes et filles.

Les actions de visibilité seront mises en exergue pour mieux faire porter la voix des femmes dans les médias, y compris les réseaux sociaux, les panels et rencontres de haut niveau.

**Activité 1.2.4 : Former et doter 100 jeunes filles et femmes membres de la plateforme des femmes en numérique et outils informatiques.**

L'objectif de cette activité est de former et outiller en informatique des points focaux communication de la plateforme facilitant la tenue de rencontre virtuelle et la gestion de la boîte mail des représentantes par région, mais aussi véhiculer l'information par le canal des médias de proximité (radio et TV nationale, rurale et communautaire, ...)

**Activité 1.2.5 : Doter la plateforme d'une vitrine digitale interactive de suivi des conditions des femmes en Guinée**

Cette activité permettra de consolider une base de données statistiques subséquente des enquêtes terrain et entretiens sur le genre dans les dimensions politique, économique, social et culturel, constituera une base de données biographique des femmes pionnières en matière de démocratie, de lutte en faveur du respect des droits des femmes et de la consolidation de la paix à tous les niveaux et favorisera le réseautage direct sur le plan national, régional et international.

**Activité 1.2.6** : Faciliter les rencontres d'échanges d'expériences au niveau sous régional, régional et international.

Cette activité consiste à organiser des sessions d'échange d'expérience entre les femmes de la plateforme et celles d'autres pays dont le combat a permis d'obtenir des progrès dans le positionnement des femmes au sein des instances de prise de décisions.

*Produit 1.3. La participation des femmes à toutes les étapes du processus de la transition est renforcée.*

Afin de renforcer le rôle des femmes et jeunes filles (18-35 ans) dans le processus électoral (participation, information, sensibilisation et monitoring) pendant cette transition, des activités de formation seront organisées à l'intention de ces jeunes filles (18-35 ans) et femmes dans les sept (7) régions administratives du pays et la zone spéciale de Conakry. Pour mener activement des actions de prévention et de résolution des conflits, 500 filles (18-35 ans) et femmes seront identifiées et formées sur les processus électoraux, le monitoring des conflits pendant cette transition.

**Activité 1.3.1** : Former les femmes et jeunes filles (18-35 ans) candidates pour les futures élections locales, nationales en marketing politique et développement d'un programme politique sensible à la non-violence.

**Activité 1.3.2** : Sensibiliser et renforcer les capacités des membres (femmes et hommes) des instances de transition (CNT) et des parti politiques sur la participation politique des femmes, jeunes filles, la parité, l'égalité de genre, etc.

**Activité 1.3.3** : Appuyer une caravane des femmes conseillères du CNT pour des visites in situ auprès des femmes en milieu rural.

L'objectif de cette activité est de recueillir les préoccupations des femmes en milieu rural afin de les porter lors des échanges parlementaires dans la perspective de les prendre en compte dans la nouvelle Constitution et autres textes de lois en vue de leur participation à la transition. La caravane sillonnera les trente-trois (33) préfectures et les six (6) communes de Conakry.

*Produit 1.4. Les capacités des femmes et jeunes filles (18-35 ans) membres des organes dirigeants de la transition et de la société civile sont renforcées en matière de plaidoyer pour des allocations budgétaires sensibles au genre*

**Activité 1.4.1** : Former les membres du CNT, les services genre, les BSD, les DAF des départements ministériels sur la budgétisation sensible au genre et conduire des audits genre ;

**Activité 1.4.2** : Appuyer l'actualisation et la vulgarisation du plan stratégique national de la résolution 1325

**Résultat 2** : Les femmes et les jeunes filles contribuent à l'instauration d'un climat de confiance, de cohésion sociale et la culture de non-violence autour des initiatives communautaires d'autonomisation contribuant à la consolidation de la paix.

Le second résultat vise la réduction des violences au niveau des communautés pendant la période de transition à travers une implication accrue des filles et des femmes. Il met l'accent sur le rôle que les femmes et les filles sont amenées à jouer pour apaiser le climat politique en collaboration avec l'ensemble des acteurs de manière inclusive et participative. Également, le projet va soutenir

quelques activités socio-économiques des femmes à faibles revenus. L'objectif est de renforcer leur autonomisation économique afin de favoriser leur participation efficace à la cohésion sociale au sein de leurs communautés et mitiger les risques de violences à leur égard.

*Produit 2.1 : 100 réseaux et associations de femmes et de jeunes filles sont renforcées en capacité de prévention et résolution de conflits, en culture de la citoyenneté et d'autonomisation*

**Activité 2.1.1 : Soutenir les initiatives d'alerte précoce portées par les réseaux de femmes en milieu communautaire.**

Il s'agit ici d'appuyer les initiatives des associations de femmes, membre du réseau sur les questions de consolidation de la paix, de culture de la citoyenneté avec un accent sur l'alerte précoce pendant la transition.

**Activité 2.1.2 : Appuyer 24 groupements de femmes et de jeunes filles sur leurs activités socio-économiques sensibles à la consolidation de la paix dans les sept (7) régions administratives et la zone spéciale de Conakry**

Les femmes des sept (7) régions administratives et la zone spéciale de Conakry (24 groupements soit 3 par région, y compris Conakry) seront issues des organisations et réseaux formels et informels déjà formés. L'objectif est de renforcer l'autonomisation économique des femmes et de filles, ce qui aurait une influence sur les rapports inégaux de pouvoir entre hommes et femmes, la mitigation des risques de violences basées sur le genre et le rôle des femmes au sein de leurs familles et leurs communautés, y compris dans la prise de décision. Par ailleurs, elles pourront au cours de ces activités économiques organiser des causeries débats pour la promotion de la paix, et l'importance de leur participation et de leur leadership. Aussi, une partie des revenus générés pourront servir pour le déplacement/communication afin d'intervenir pour prévenir, gérer ou référer des cas de conflits dans leurs localités.

**Activité 2.1.3 : Former les communicateurs traditionnels sur la résolution 1325 et connexes, conventions et instruments juridiques relatifs aux droits des femmes, signés et ratifiés par la Guinée et soutenir la mise en œuvre des activités de consolidation de la paix issues de leur plan d'actions**

Il s'agit d'outiller les hommes et les femmes influents dans les communautés sur les instruments juridiques et les engagements du gouvernement en matière de protection des droits des femmes ainsi que leur participation à la prévention et la résolution des conflits. Cette action vise à faire d'eux des promoteurs et défenseurs des droits des femmes et des jeunes filles auprès des autres membres de la communauté au cours de ces formations, ces acteurs élaboreront chacun un plan de réinvestissement individuel des acquis de la formation bâtis sur deux actions clés. Le réseau assurera le suivi de la mise en œuvre des plans d'investissement.

**Activité 2.1.4 : Organiser des campagnes d'information, de sensibilisation et de communication sur la non-violence, la culture de la paix, et la cohésion sociale dans les sept (7) régions administratives et la zone spéciale de Conakry.**

Dans la perspective de toucher les communautés à tous les niveaux, des séances d'information, de sensibilisation seront organisées par ces femmes des réseaux et associations dans leurs différentes localités sur la cohésion sociale, la non-violence, l'éducation citoyenne. Aussi, des émissions radios

(table rondes, émissions interactives) et télévision seront réalisées sur les mêmes thèmes, en partenariat avec les médias publics et privés en vue de toucher une plus grande partie de la population.

***Produit 2.2 :** Les 8 structures régionales de veille sensibles au genre pour la paix et la cohésion sociale sont mises en place et fonctionnelles*

**Activité 2.2.1 :** Redynamiser les structures de veille pour la paix et la sécurité dans les sept (7) régions administratives du pays et la zone spéciale de Conakry.

L'objectif est de rendre ces structures plus opérationnelles et d'assurer la participation et le leadership effectifs des femmes en leur sein.

Il s'agit concrètement d'évaluer l'organisation et le fonctionnement des structures de veille de prévention et de gestion des conflits dans les régions ainsi que de proposer des actions concrètes pour le renforcement de la participation et du leadership des femmes et des jeunes filles. Au niveau de la région forestière par exemple, les synergies locales des acteurs de paix sont installées et jouent un rôle stratégique dans la consolidation de la paix à travers l'alerte précoce et la gestion pacifique des conflits de même que les cadres de concertations mis en place en Haute Guinée dans le cadre du projet donso. Dans les autres régions et la zone spéciale de Conakry, de nouvelles structures seront mises, lesquelles seront plus proches des communautés et joueront un rôle de veille et d'alerte précoce dans le cadre de la prévention des conflits.

**Activité 2.2.2 :** Organiser 1 000 dialogues communautaires sur la participation des femmes à la transition, la paix, le leadership féminin et les violences à l'égard des femmes dans les 7 régions administratives de la Guinée.

Cette activité favorisera la participation de toutes les couches de la communauté au débat sur la participation des femmes à la transition, à la consolidation de la paix, et les violences faites aux femmes en politique. Elle se fera de façon intergénérationnelle et menée directement par les femmes et les jeunes filles qui ont été formées et outillées. Pour rappel cette activité a été menée dans le cadre du projet femmes leaders communautaires mais uniquement au profit des femmes de Conakry et a été très appréciée par différents acteurs dont les femmes. Ces dialogues ont permis de libérer la parole entre les différents acteurs et citoyens des communautés notamment les femmes sur leurs préoccupations et problématiques pendant les mouvements politiques à Conakry ; ce qui a considérablement contribué à la réduction des conflits pendant les échéances électorales, tel que mentionné dans le rapport de l'étude finale dudit projet ; d'où l'idée de les dupliquer dans les sept (7) régions du pays.

**Résultat 3 : les violences faites aux femmes et jeunes filles en politique et aux organisations de défense des droits des femmes et des jeunes filles sont réduites.**

***Produit 3.1.** Les organes de la transition, les partis politiques, les leaders communautaires, les forces de défense et de sécurité les acteurs de la justice, les hommes/femmes et les jeunes garçons/filles s'engagent dans la lutte contre les violences et des stéréotypes à l'égard des femmes en politique et celles impliquées dans la défense des droits des femmes ainsi que de la jeune fille.*

Activité 3.1.1 : Informer et sensibiliser les partis politiques, les leaders communautaires, les hommes/femmes et les jeunes garçons/filles sur les avantages et les dangers de l'utilisation des réseaux sociaux, l'info et l'intoX

De nos jours, les réseaux sociaux jouent un grand rôle dans la communication, cependant, ils comportent également des inconvénients et peuvent faciliter le harcèlement, l'humiliation, ou l'intimidation. Ils peuvent attiser l'incitation à la haine, à l'ethnocentrisme et à la violence intercommunautaire. Pour réduire les risques liés à l'utilisation de cet outil de communication, le projet produira des capsules vidéo, des affiches, des prospectus qui serviront à toucher une plus large cible. Les réseaux sociaux seront mis à contribution pour diffuser ces supports de communication pour leur permettre de faire la différence entre l'info et l'intoX et, comprendre comment utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Activité 3.1.2. Faire un plaidoyer en partenariat avec de la police (OPROGEM) et la Gendarmerie (Brigade Spéciale de Protection des Personnes Vulnérables-BSPPV) à l'endroit des partis politiques et des autorités de la transition pour la prise en compte des droits de la femme et de la fille en politique,

*Produit 3.2. : Les femmes en politique et celles engagées dans la défense des droits de la femme et de la jeune fille sont outillées pour renforcer leur résilience face aux stéréotypes*

Activité 3.2.1 : Actualiser le répertoire des femmes en politique et les outiller sur leurs droits, les potentielles violences, les techniques de communication et le leadership politique

Activité 3.2.2 : Appuyer les organisations de défense des droits de la femme dans les actions de communication et de monitoring des violations des droits de la femme, y compris celle en politique pendant la transition,

Activité 3.2.3 : Renforcer les capacités techniques des dispositifs de protection et de promotion des droits de la femme existant, y compris les violences faites à la femme en politique

Activité 3.2.4: Réaliser des émissions radio et télé et des capsules de vidéos sur les droits des femmes et des jeunes filles, les violences faites à leur égard ainsi que les voies de recours

**Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.**

d) **Ciblage du projet** la stratégie de ciblage va s'opérer à travers deux approches :

- **L'identification des 1000 jeunes filles et femmes** (soit 500 jeunes filles et 500 femmes).

Cette identification se fera sur la base des critères préalablement définis notamment : l'engagement communautaire, l'appartenance à une OSC/groupement formel et informel en référence à la cartographie qui sera actualisée. La couverture géographique concernera les 33 préfectures et les six communes de Conakry. Dans le processus de mise en place de la plateforme, les étapes suivantes seront nécessaires : (i) exploitation de la cartographie actualisée, (ii) conduite des consultations avec les OSC (iii) responsabilisation des structures pour la désignation de leurs représentantes au niveau préfectoral, régional et national. À préciser que le processus de désignation des femmes au niveau préfectoral

AS

prendra en compte les représentantes des femmes des communes rurales afin de répondre au critère d'inclusion.

Au plan programmatique et opérationnel, le projet va privilégier une approche de collaboration entre les bénéficiaires et les acteurs de mise en œuvre des deux projets (Jeunes et femmes) dans les différentes zones de couverture. Certains jeunes filles membres des plateformes locales inclusives du projet jeunes participeront dans le programme de mentorat/coaching du présent projet.

- **L'identification des autres bénéficiaires issus des services déconcentrés, décentralisés et autres institutions** : Cette catégorie prend en compte les femmes de l'administration publique déconcentrée et décentralisée, du CNT, des hommes issus des organisations de la société civile, des plateformes inclusives/CNJ, les organisations communautaires, des partis politiques et des masses médias.

e) **Les bénéficiaires directs** : Les bénéficiaires directes de ce projet sont estimées à 2000 filles et femmes de 18 à 60 ans membres d'organisations formelles et informelles y compris celles engagées en politique ou dans l'administration.

- 1000 femmes et jeunes filles membres de groupement / d'organisations et de réseaux de femmes de la société civile y compris celles vivant avec handicap ;
- 750 femmes et jeunes filles engagées en politique ;
- 25 femmes membres du CNT ;
- 225 femmes et jeunes filles de l'administration publique ;
- 400 hommes de 18 à 60 ans.
- 100 réseaux d'organisations de femmes et jeunes filles y compris celles vivant avec handicap seront cartographiées et participeront au projet.
- Les conseillers nationaux de la transition CNT, les membres des Bureaux de Stratégie et de Développement BSD, les cadres des Services Genre et Equité des différents départements ministériels, autorités de la transition, les leaders des partis politiques.

(i) **Les bénéficiaires indirects** : Environ 100 000 personnes seront touchées par les interventions de ce projet. Ces personnes seront issues des entités suivantes : les autorités nationales, déconcentrées et décentralisées, les acteurs communautaires (leaders religieux, communicateurs traditionnels, confrérie des Donso, les groupements formels et informels de femmes et hommes etc.), les forces de défense et de sécurité, les acteurs politiques, les médias, seront impliqués activement dans la réalisation du projet.

(ii) **Zones cibles** :

Les zones primaires d'intervention du projet seront les chefs-lieux des trente-trois (33) préfectures relevant des sept (7) régions administratives du pays (Boké, Kindia, Mamou, Labé, l'aranah, Kankan et Nzérékoré) et les six (6) communes de la zone spéciale de Conakry.

La stratégie de ciblage sera focalisée sur la participation des femmes représentantes désignées par les communes rurales et urbaines.

### **III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)**

a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre**

L'UNFPA sera l'agence lead dans la mise en œuvre du projet. L'institution est un partenaire stratégique du ministère de la Promotion Féminine de l'Enfance et des personnes vulnérables qu'elle appuie dans

la formulation et la mise en œuvre des politiques, stratégies, programmes et projets en faveur des femmes et des filles.

Son expertise dans l'accompagnement des initiatives en faveur des femmes et des jeunes, dans l'appui aux initiatives de consolidation de la paix, de décentralisation et de résilience servira pour faciliter la conduite des interventions du projet ; ainsi que le développement des approches communautaires participatives et inclusives. Elle assurera également la coordination générale des activités. L'UNFPA à travers ses représentants au niveau central et local apporteront un appui technique et substantif en vue d'assurer la consistance du projet avec le portefeuille PBF et promouvoir la durabilité.

**Le PNUD** est l'agence de développement des Nations Unies dont la mission est d'aider les gouvernements et les communautés à identifier et à mettre en œuvre leurs propres solutions aux défis de développement nationaux et mondiaux. Le PNUD est l'un des partenaires du gouvernement guinéen dans le domaine de la consolidation de la Paix. De même, sur la problématique des questions de femmes. L'agence mettra son expertise à profit pour soutenir la mise en œuvre efficace des interventions du projet afin d'atteindre les résultats escomptés.

**L'UNICEF** est le Fond des Nations Unies pour l'Enfance. Sa mission principale est d'œuvrer pour la défense et la promotion des droits de enfants et jeunes adolescents, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et favoriser leur participation et épanouissement. C'est ainsi que l'UNICEF travaille étroitement avec le Gouvernement Guinéen au niveau stratégique pour influencer et accompagner le développement des politiques et programmes, mais aussi au niveau opérationnel dans différents domaines. L'organisation pourra apporter sur son expertise en matière d'engagement communautaire, de renforcement des systèmes communautaires, la participation des jeunes femmes et hommes à la gouvernance locale et la prévention et prise en charge des violences Basées sur le Genre.

**Le ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables et celui de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation**, seront les départements clés dans la mise en œuvre du projet car ils sont les mieux concernés par les domaines d'intervention de ce projet. Ils se chargeront des aspects stratégiques et assureront le volet appropriation, ainsi que de la coordination conjointe des activités du suivi, de supervision et d'évaluation. Par ailleurs, le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et le CNT quant à eux, apporteront des appuis techniques dans la mise en œuvre dudit projet et feront également partie du comité de pilotage.

**La Coalition Nationale de Guinée pour les Droits et la Citoyenneté des Femmes- CONAG DCF** a pour domaine prioritaire de Renforcer la participation et la contribution des femmes à la gestion des affaires publiques à travers des programmes et projets de développement sensibles au genre pour l'atteinte des objectifs du développement durable avec les actions de prévention de de gestion de conflits et de consolidation de la paix.

**Le Réseau Régional des groupements informels des femmes et filles leaders communautaires à Conakry** mis en place dans du projet d'Appui aux femmes leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020 sous financement de PBF.

**Le Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée-C.JFLG** représenté dans toutes les 8 régions et très actif sur le terrain, fondé en février 2016, c'est une association militante pour les droits des femmes et des enfants de la république de Guinée.

Les organisations de la société civile (OSC) seront mises à contribution pour réaliser certaines activités de renforcement de capacités, de mobilisation communautaire et de plaidoyer. Ces organisations seront sélectionnées sur la base de leurs expériences et expertises dans le domaine de l'égalité des genres, de la participation politique des femmes et de la consolidation de la paix. Des organisations communautaires seront également sélectionnées sur le terrain selon les besoins précis liées à la mise en œuvre du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
<b>Organisation de convocation: UNFPA</b> Partenaires d'exécution :	7 122 185 USD	Fonds propres PBF France (Fonds MUSKOKA) Fonds Italien MHTF SUPPLY PC MGF VIH(UBRAF) <b>Banque Mondiale</b>	Conakry, Kindia, Labé, Mamou, Kankan et N'Zérékoré.	45 au total dont personnels dans la zone du projet	
<b>Organisation bénéficiaire : PNUD</b> Partenaires d'exécution :	23 184 158 USD	Fonds propres PBF Japon GEF Union européenne	Conakry, Boké, Labé, Mamou, Kankan, N'Zérékoré.	112 au total	
<b>Organisation bénéficiaire : UNICEF</b> Partenaires d'exécution :	40,279,695	Fond Propre Japon UE Banque Mondiale USA USAID UNOCHA	Conakry, Labé, Kankan et N'Zérékoré	116 au total	

#### b) Gestion et coordination du projet

Le projet sera exécuté selon les modalités de mise en œuvre par les 3 agences (UNFPA – agence lead, PNUD et l'UNICEF). Celles-ci transféreront ensuite les ressources à leurs partenaires d'exécution que sont les Organisations de la Société Civile et le Gouvernement sur la base de lettre d'accord (LOA) et/ou Mémoire d'Entente (MOU) selon les cas, conformément aux exigences calendaires du projet. Chaque agence assurera le suivi et le contrôle de qualité pour leurs partenaires d'exécution. Une équipe de coordination sera mise en place et composée de :

- Coordonnatrice ou Un Coordonnateur : basé.e au niveau l'agence lead (UNFPA), sera chargé.e de l'appui technique, de la coordination, du suivi et de la supervision de la mise en œuvre des activités et de la liaison avec le Secrétariat du PBF et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Elle/Il est également responsable de la synthèse des rapports des agences

bénéficiaires. La coordination sera assurée par la gestionnaire de Portefeuille Genre à l'UNFPA. Un staff (FTA) déjà en poste au bureau et ayant une expertise sur les questions de genre et de consolidation de la paix.

- Un.e expert.e national.e (NPSA9) au compte du PNUD, qui aura pour mission de veiller à l'exécution correcte des activités relevant de la responsabilité de ladite Agence et sera sous la supervision de la Chargée de Programme Genre et Autonomisation des femmes.
- Un.e expert.e/chargé.e de projet, (UNICEF) qui aura pour mission de veiller à l'exécution correcte des activités relevant de la responsabilité de ladite Agence.
- Trois (3) VNU nationaux/ communautaires autour du projet. Elles/Ils seront déployés sur le terrain (régions) pour assurer également le suivi et l'accompagnement de proximité. Ces VNU auront la charge de l'appui aux deux projets ; i) participation des jeunes et ; ii) participation des femmes.

Cette équipe apportera un support technique dans la mise en œuvre des différentes interventions du projet et sera responsable du suivi quotidien, de la préparation des rapports d'avancement des activités et des rapports financiers ainsi que de la mise en œuvre globale du projet. Il faut préciser que la présence des bureaux décentralisés des agences impliquées dans les régions de Kindia, Mamou, Labé, Kankan et N'Zérékoré facilitera le suivi rapproché des activités.

En outre, l'équipe de coordination en lien avec le secrétariat du PBF, s'assurera que les rencontres mandataires se tiennent régulièrement : les comités techniques de suivi tous les trois mois, les comités de pilotage tous les six mois et autres rencontres adhoc.

Un (e) membre de l'équipe du projet sera maintenu au moins 3 mois après la fin du projet pour assurer les exigences relatives à la clôture opérationnelle du projet dont les rapports finaux, l'évaluation finale et le COPIL final.

Tableau des responsabilités

Poste (% de temps consacré)	Responsabilités	Coût estimatif.
Coordonnatrice (100%)	Sera chargée de l'appui technique, de la coordination, du suivi et de la supervision de la mise en œuvre des activités et de la liaison avec le Secrétariat du PBF et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Elle est également responsable de la synthèse des rapports des agences bénéficiaires.	Contribution PBF : 60 000 USD Contribution du bureau pays de l'UNFPA 400 000 USD
Deux staffs à plein temps : 100% - Expert.e National.e NPSA9 (PNUD) - Chargé.e de Projet (UNICEF)	Auront pour mission de veiller à l'exécution correcte des activités relevant de la responsabilité de la dite Agence	130 000 USD

AS

Trois VNU Nationaux en charge de la mobilisation sociale et du suivi de proximité 100%	Ils/elles seront déployé-c-s sur le terrain (en province) pour assurer également le suivi et l'accompagnement de proximité.	67 000
--	---	--------

c) **Gestion des risques.**

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Troubles sociopolitiques ou instabilité politique	Moyen	Gestions à distance des interventions/ forte implication des acteurs locaux
Retard dans la mise en œuvre des activités consignées dans le chronogramme.	Moyen	Accélérer la mise en place de la plateforme des femmes qui pourra assurer la continuité au-delà du projet. Notamment le positionnement des femmes lors des consultations électorales.
Mauvaise définition des critères d'identification/Ciblage des acteurs et des bénéficiaires	Faible	Un regard élargi/Critère élaboré sur la base du cadre de résultat. Une implication inclusive, transparence et objective des parties prenantes sensible au sexe, à l'âge, à la zone d'intervention.
Mouvement du personnel administratif, formé pour accompagner le processus	Moyen	Soutenir la restitution des acquis des formations et approches. Encourager le Coaching et le mentorat. Renforcer le réseau ou l'organisation pour mieux être résilient.
La résurgence des maladies à caractère épidémique avec des restrictions qui pourront en résulte (COVID 19, Ebola)	Moyen	Respect des directives éditées par les autorités compétentes. Mais aussi des partenariats avec les ONGs locales qui sont déjà présentes dans la zone
La faible implication des autorités de la transition et l'indisponibilité des points focaux	Moyen	Renforcer la communication avec les différentes parties prenantes surtout gouvernementales avec une forte implication du high management des agences

d) **Suivi / évaluation**

Le suivi-évaluation sera basé sur l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR) en suivant les performances à tous les niveaux de la chaîne des résultats (produits et résultats). Les missions conjointes de suivi de terrain seront menées pour constater l'évolution des activités ainsi que les collectes de

AS

données régulières pour renseigner les indicateurs de produits et de résultats. Par ailleurs, les études de baseline et endline seront conduites pour constater l'évolution des indicateurs ou des changements escomptés.

Les rapports mensuels, trimestriels et annuels pour rendre compte de l'évolution du projet et de sa performance aussi bien que les changements observés, les contraintes identifiées et les solutions apportées ainsi que les leçons apprises seront produits.

Dans le souci de redevabilité envers les parties prenantes, il sera mis en place un mécanisme régulier de communication sur l'évolution du projet à travers les canaux de communication appropriés.

Des outils comme le tableau de bord de suivi du plan de travail, le tableau de bord de suivi de la performance des indicateurs, les outils de collecte des données sur les indicateurs de performances (KPI).

Plusieurs types de suivi seront réalisés à savoir :

i) le suivi de l'exécution (suivi du processus) lequel portera sur l'état d'avancement et de réalisation des activités des différentes composantes prévues dans le PTA, d'identifier les écarts dans la mise en œuvre afin d'apporter des actions correctives. Le suivi se fera mensuellement, trimestriellement et semestriellement ;

ii) le suivi de la performance, qui permettra de collecter des informations sur les progrès réalisés au niveau des indicateurs de performances des résultats contenus dans le plan ou la matrice de suivi-évaluation. Les indicateurs de produits et de résultats feront l'objet de mesure régulière et de mise à jour afin d'évaluer les progrès réalisés y compris les écarts ;

iii) le suivi des bénéficiaires pour prendre en compte leurs degrés de satisfaction des interventions et apporter éventuellement les mesures correctives.

iv) le suivi des risques pour le contexte et les risques liés à la mise en œuvre des résultats afin d'apporter les mesures de mitigations prévues,

v) le suivi financier permettra de comparer et d'analyser les dépenses. Autrement dit, les dépenses prévues et celles réalisées et d'identifier si possible les écarts

En ce qui concerne l'évaluation, deux enquêtes de perception (initiale et finale) seront conduites pour d'une part renseigner les indicateurs de base (baseline) et d'autre part mesurer les changements opérés. Une évaluation finale indépendante sera menée à la fin du projet pour analyser l'atteinte des résultats et ressortir les leçons apprises.

Les données seront collectées selon des périodicités définies et analysées par chaque agence. Les données seront collectées sur le terrain par les spécialistes en suivi-évaluation de chaque agence, traités et analysés. Chaque agence assurera le contrôle de la qualité des données de terrain et fournira des rapports à l'UNFPA qui assurera à son tour, le rôle de contrôle et de la compilation des données pour produire un rapport commun des actions. Le suivi évaluation de l'agence lead en collaboration avec l'équipe de suivi évaluation des agences récipiendaires se chargeront de mettre en œuvre le plan de suivi évaluation.

Dans ce projet, le suivi évaluation s'exercera à trois niveaux essentiels :

**Le niveau opérationnel :**

L'équipe de projet des agences récipiendaires (UNFPA, PNUD ET UNICEF), le Ministère lead et le Secrétariat de PBF se réuniront mensuellement pour examiner l'avancement du plan de mise en œuvre et les contraintes rencontrées pour envisager des solutions appropriées permettant la réalisation des activités en lien avec les résultats escomptés et les moyens financiers déployés.

**Le niveau technique :** il sera tenu trimestriellement un comité technique de suivi du projet pour évaluer l'état d'avancement substantif et financier du projet et prendre certaines mesures de réajustement ou de réajustement afin de surmonter des contraintes éventuelles. Cette instance regroupera : les représentants des Ministères concernés (Points focaux), le pool des conseiller de la primature (Points focaux) et les représentants du Secrétariat du PBF en Guinée et ceux des agences récipiendaires.

**Le niveau stratégique :** ce niveau de suivi est assuré par un Comité de pilotage. Il se réunit une fois par semestre. Il a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux. Le Comité pilotage pourra ainsi proposer au Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO), à travers le Secrétariat du PBF et l'Agence lead des modifications du projet pour l'ajuster aux exigences du contexte national et local.

Ce comité de pilotage présidé par le Ministre lead de la partie nationale, regroupera : les chefs d'agence récipiendaires, les conseillers de la primature, les points focaux des ministères concernés, les représentants organisations de la société civile et/ou des communautés bénéficiaires ainsi que le secrétariat du PBF en Guinée.

Au-delà des instances de gouvernance traditionnelles (Copil et comité technique de projet) un mécanisme de coordination sous l'égide du RC, et composé des Représentants des agences, de la PDA, du secrétariat du PBF, des ministres, les représentants des OSC nationales impliquées dans les projets sera mis en place pour :

1. Favoriser une meilleure orientation/réflexion stratégique en lien avec la vision régionale de sécurité et paix de UNOWAS et des autorités nationales ;
2. Veiller régulièrement à la complémentarité et à la subsidiarité entre les projets d'appui à la transition
3. Faciliter les ajustements/adaptations conjoncturelles nécessaires à l'optimisation de la valeur ajoutée et de l'impact de chacun des projets et de l'ensemble des interventions des Nations Unies durant la Transition.
4. Assurer de l'atteinte des résultats et de la redevabilité vis-à-vis de la partie nationale et des bénéficiaires.

A préciser que le montant prévu pour l'évaluation finale s'élève à 50 000 dollars US.

**e) Stratégie de fin de projet / durabilité**

La durabilité du projet sera assurée par :

1. Les communautés seront fortement impliquées dans l'animation du mécanisme local, atout majeur du projet. De plus, des séances de communication et IFC/CCC sur l'impact de

l'implication des filles et femmes dans le processus politiques, techniques et sociaux afin de minimiser la disparité égalitaire.

2. Un fort plaidoyer sera fait à l'endroit des membres du CNT, des autorités et des OSC pour la prise en compte de la plateforme en tant qu'institution nationale des femmes dans la nouvelle Constitution.
3. Les enseignements tirés des phases de formulation et de mise en œuvre permettront aux parties prenantes de capitaliser les bonnes pratiques, s'appropriier des acquis du projet d'une part, et d'autre part asseoir les bases fondamentales d'une paix durable pendant et après la transition.
4. L'implication des partenaires/parties prenantes au projet dès la phase de conception, pourrait permettre l'appropriation, la diffusion des enseignements tirés de la mise en œuvre des activités programmatiques et leurs impacts sur la réduction des causes de conflits connexes.
5. Le projet grâce au transfert de compétences, les connaissances acquises par les structures féminines, les cadres juridiques et judiciaires, les collectivités locales constitueront un atout majeur pour les bénéficiaires ciblés. Le projet intégrera une approche de prise en charge holistique des cas de discrimination, les violences à l'égard des femmes en politique et les défenseuses des droits de la femme.
6. Des mécanismes et méthodes pour l'ancrage, la pérennisation et la capitalisation des acquis du projet seront développés. Des critères inclusifs et participatifs seront établis afin d'identifier des acteurs et bénéficiaires engagés pour la cause du projet au sein de leur communauté. Des acteurs locaux, les décideurs et les organisations de la société civile seront suffisamment impliqués dans la réalisation des activités de sorte qu'ils s'imprègnent du projet et soient à mesure de poursuivre de façon volontaire et indépendante.
7. Les formations pratiques, mentorat et le coaching contribueront aussi à la durabilité du projet parce que des jeunes femmes leaders qui seront formées et outillées sur ces thématiques seront des relèves. Les acteurs et bénéficiaires seront responsabilisés chacun selon son domaine. Une plateforme nationale avec des représentations Régionales sera mise en place et renforcée pour continuer à propulser les acquis du projet.
8. Un plan de communication et de visibilité sera développé afin d'attirer d'autres bailleurs potentiels sur le projet. Une stratégie de sortie, de pérennisation et de mobilisation des ressources sera conçue avant la fin du projet à travers les différentes formations des femmes (leadership, budgétisation sensible au genre, mobilisation des ressources et le plan stratégique de l'organisation) et des plaidoyers à l'endroit du gouvernement et d'autres institutions.
9. Un plaidoyer sera réalisé pour l'institutionnalisation de la plateforme en vue sa prise en compte dans le Budget national et les outils de planification au niveau local et communautaire notamment les PDL et les PAI.
10. Une fois la plateforme mise en place, des passerelles seront créées avec le réseau des femmes leaders africains (AWLN).

AS

#### IV. Budget du projet

**Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.**

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxièmes et troisièmes tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).



### Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Non		Incomplète	
<b>Planification</b>				
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé ?	x			
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission				
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	x			
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	x			
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	x			
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	x			
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	x			
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations et les bénéficiaires du projet ?	x			
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?	N/A			
<b>Genre</b>				
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	x			
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	x			
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	x			
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires de ces allocations GEWE ?	x			

**Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)**

Question			Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	x		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	x		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	x		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	x		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	x		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		x	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	x		Compte tenu de la couverture géographique du projet, la nécessité d'un suivi de proximité sur le terrain, l'acquisition d'un véhicule devient moins cher et plus sécurisant par rapport à la location.
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	x		La gestionnaire du Portefeuille Genre (Staff l'ixed Term) qui assure la coordination du projet est partiellement prise en charge par l'agence lead (UNFPA).

## **Annex B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned.
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

#### **Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

**Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document.

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget.

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

**Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
<b>28 February</b>	Annual reporting Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

AS

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>).

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax-exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an

annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).

- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CS● will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.<sup>13</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF O for the PBF grant.

---

<sup>13</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.



**Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)**

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1: <b>La participation et la représentation des femmes et des jeunes filles dans les instances de prise de décisions au niveau local et national sont accrues pendant et après la transition</b></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1 a : Pourcentage de femmes et de jeunes filles représentées dans les postes de prise de décisions politiques (électifs et nominatifs) désagrégué par niveau (local et national)</p> <p>Niveau de référence :</p> <p>Ministères 22%</p> <p>Gouverneure 13%</p> <p>Préfectures 0%</p> <p>CNT 31%</p> <p>Moyenne 16,5%</p> <p>Cible:</p> <p>Ministères 30%</p> <p>Gouverneure 30%</p> <p>Préfectures 30%</p> <p>Assemblée Nationale 30%</p> <p>Mairie 30%</p> <p>Moyenne 30 %</p>	<p>Enquête de perception</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapports de suivi/supervision</li> </ul>	Cycle de vie du projet
		<p>Indicateur 1 b : Niveau de perception des populations hommes et femmes sur la participation et la représentation des femmes/ jeunes filles dans les instances.</p>	<p>Enquête de perception</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapports de suivi/supervision</li> </ul>	Cycle de vie du projet

		Niveau de référence : étude de perception (enquête de base) Cible: au moins augmentation de niveau de perception positive de 25%		
		Indicateur 1 c : Nombre de lois et textes prenant en compte les priorités des femmes et filles suite à leurs plaidoyers. Niveau de référence : 0 Cible : 3	Enquête de perception - Rapports d'activités - Rapports de suivi/supervision	Cycle de vie du projet
	Produit 1.1 <i>Le leadership de 2 000 femmes et jeunes filles engagées en politique et dans la société civile, y compris du CNT ainsi que leurs organisations est renforcé</i>  Liste des activités relevant du produit :  <u>Activité 1.1.1 : Former 2000 femmes et jeunes filles sur le leadership transformationnel et la gestion des organisations, l'égalité de genre, droits des femmes et compétences de vie courante, la prise de parole en public le développement personnel et professionnel</u>  <u>Activité 1.1.2 : Mettre en place et opérationnaliser un système de</u>	Indicateur 1.1. : Pourcentage de femmes et jeunes filles formées ayant initiés des actions citoyennes.  Niveau de référence : à déterminer Cible : 80 %	- Sondage rapide - Rapport d'études - Rapports - Enquête de perception d'activités - Rapports de suivi/supervision - Liste des femmes formées	Cycle de vie du projet

	<p>mentorat/coaching pour développer le leadership des 1 000 jeunes filles de 18 à 35 ans en vue de leur participation à la vie sociopolitique et économique.</p>			
	<p><b>Produit 1.2.</b> Une plateforme nationale constituée de réseaux et organisations des femmes et filles jouant un rôle fédérateur des femmes de toute sensibilité confectionnée est mise en place.</p> <p>Liste des activités relevant du produit :  <b>Activité 1.2.1 :</b> Organiser des consultations régionales et nationale pour la mise en place d'une plateforme nationale des femmes et contribuer à l'élaboration des lois pendant la Transition</p> <p><b>Activité 1.2.2 :</b> Mettre en place une plateforme de réseaux et organisations de femmes et jeunes filles de toutes tendances sociopolitiques et sectorielles (milieu rural/urbain, prise en compte des personnes vivant avec le handicap).</p>	<p>Indicateur 1.2.a : Existence d'une plateforme fédératrice des femmes et des jeunes filles fonctionnelles.</p> <p>Niveau de référence : non</p> <p>Cible : oui</p>	<p>Rapport d'études Rapports d'activités Rapports de suivi/supervision Enquête Liste des membres de la plate- forme</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>
		<p>Indicateur 1.2.b :</p> <p>Niveau de référence :</p> <p>Cible :</p>	<p>Rapport d'études Rapports d'activités Rapports de suivi/supervision Outils de gestion,</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>
		<p>Indicateur 1.3.a :</p> <p>Niveau de référence :</p> <p>Cible :</p>	<p>Rapport d'études Rapports d'activités Rapports de suivi/supervision Outils de gestion,</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>

	<p><b>Activité 1.2, 3:</b> <u>Doter la plateforme en équipements et en outils de gestion.</u></p> <p><b>Activité 1.2.4:</b> <u>Former et doter 100 jeunes filles et femmes membres de la plateforme des femmes en numérique et outils informatiques.</u></p> <p><b>Activité 1.2.5:</b> <u>Doter la plateforme d'une vitrine digitale interactive de suivi des conditions des femmes en Guinée</u></p> <p><b>Activité 1.2.6:</b> <u>Faciliter les rencontres d'échanges d'expériences au niveau sous régional, régional et international.</u></p>	<p>Indicateur 1.3.b : Pourcentage de femmes et de jeunes filles candidates aux élections par rapport aux postes pourvus désagrégé par niveaux (local et national).</p> <p>Niveau de référence : à déterminer pour les prochaines élections</p> <p>Cible : augmentation de 50 % des locales et 30 % nationales.</p>	<p>Rapport d'études Rapports de d'activités Rapports de suivi/supervision Revue documentaire de la liste des élections locales et nationales</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>
	<p><b>Produit 1.3.</b> <i>La participation des femmes à toutes les étapes du processus de la transition est renforcée.</i></p> <p><i>Liste des activités :</i></p> <p><b>Activité 1.3.1:</b></p> <p><b>Activité 1.3. :</b> <u>Former les femmes et jeunes filles candidates pour les futures élections locales, nationales en communication, marketing politique et développement d'un programme politique sensible à la non-violence.</u></p>	<p>Indicateur 1.3.a : Pourcentage de femmes et jeunes filles participant aux différentes rencontres et concertations organisées dans le cadre du processus de la transition.</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : Au moins 30 % de femmes et jeunes filles</p>	<p>Compte rendu des rencontres et médias</p> <p>Rapport d'études Rapports de d'activités Rapports de suivi/supervision</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>
	<p><b>Activité 1.3.3:</b> <u>Sensibiliser et renforcer les capacités des membres (femmes et</u></p>	<p>Indicateur 1.3.b :</p> <p>Niveau de référence :</p> <p>Cible :</p>		

	hommes) des instances de transition (CNT) sur la participation politique des femmes, jeunes filles, la parité, l'égalité de genre, etc.			
	<p><i>Produit 1.4. Les capacités des femmes et jeunes filles membres des organes dirigeants de la transition et de la société civile sont renforcées en matière de plaidoyer pour des allocations budgétaires sensibles au genre</i></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p><u>Activité 1.4.1 : Former les membres du CNT, les services genre, les BSD, les DAF des départements ministériels sur la budgétisation sensible au genre :</u></p> <p><u>Activité 1.4.2 : Appuyer l'actualisation et la vulgarisation du plan stratégique national de la résolution 1325</u></p>	<p>Indicateur 1.4.a : Pourcentage des femmes et de jeunes filles membres des organes de la transition et de la société ayant acquis des compétences sur la budgétisation sensible au genre.</p> <p>Niveau de référence : N/A</p> <p>Cible : au moins 75 % des femmes formées</p>	Rapports d'activités Rapports suivi/supervision	de Cycle de vie du projet
		<p>Indicateur 1.4.b :</p> <p>Niveau de référence :</p> <p>Cible :</p>	Rapport d'études Rapports d'activités Rapports suivi/supervision	de Cycle de vie du projet
Résultat 2: Les femmes et les jeunes filles contribuent à l'instauration d'un climat de confiance, de cohésion		Indicateur 2 a : Pourcentage des organisations de femmes et de jeunes filles utilisant leur leadership en faveur de l'instauration d'un climat de confiance et de cohésion sociale.	Revue documentaire/ sondage rapide Rapport d'enquête de perception	Cycle de vie du projet

<p>sociale et la culture de non-violence autour des initiatives communautaires d'autonomisation contribuant à la consolidation de la paix.</p>		Niveau de référence : à déterminer		
		Cible: 80%		
<p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Produit 2.1 : 100 réseaux et associations de femmes et de jeunes filles sont renforcées en culture de la citoyenneté et d'autonomisation</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p><u>Activité 2.1.1 : Identifier et outiller des réseaux et associations de femmes et filles dans les régions administratives en matière de prévention et gestion des conflits.</u></p> <p><u>Activité 2.1.2 : Appuyer 24 groupements de femmes et de jeunes filles sur leurs activités socio-économiques sensibles à la consolidation de la paix dans les 8 régions administratives</u></p> <p><u>Activité 2.1.3 : Former les leaders communautaires et les communicateurs traditionnels et modernes sur la résolution 1325 et connexes, conventions et instruments juridiques relatifs aux</u></p>	Indicateur 2 b : Taux de réduction des conflits au sein des communautés.	Revue documentaire/ sondage rapide Évaluation finale du projet Rapport d'enquête de perception initiale et finale	Cycle de vie du projet
		Niveau de référence : ND		
		Cible : 50% de réduction		
		Indicateur 2.1.a : Pourcentage de réseaux et d'associations de femmes et de jeunes filles disposant des compétences en matière de prévention et de gestion de conflits.	Rapport d'études Rapports de d'activités Rapports de suivi/supervision	Cycle de vie du projet
		Niveau de référence : 0		
		Cible : 80%		
		Indicateur 2.1.b : Pourcentage de réseaux de femmes et jeunes filles développant des initiatives en culture de la citoyenneté et d'autonomisation	Rapport d'études Rapports de d'activités Rapports de suivi/supervision	Cycle de vie du projet
		Niveau de référence : N/A		
		Cible : 80 % de ces réseaux		

	<p>droits des femmes, signés et ratifiés par la Guinée</p> <p><b>Activité 2.1.4 :</b> Organiser des campagnes d'information, de sensibilisation et de communication sur la non-violence, la culture de la paix, et la cohésion sociale dans les 8 régions administratives.</p> <p><b>Activité 2.1.5 :</b> Appuyer une caravane des femmes conseillères du CNT pour des visites in situ auprès des femmes en milieu rural</p>			
	<p>Produit 2.2 : <i>Les 8 structures régionales de veille sensible au genre pour la paix et la cohésion sociale sont mises en place et fonctionnelles</i></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p><b>Activité 2.2.1 :</b> Redynamiser les structures de veille pour la paix et la sécurité dans les 8 régions administratives du pays.</p> <p><b>Activité 2.2.2 :</b> Organiser 1 000 dialogues communautaires sur la paix, le leadership des femmes et les violences à l'égard des femmes dans les 7 régions administratives de la Guinée.</p>	<p>Indicateur 2.2.a : Pourcentage de structures de veilles développant des initiatives sensibles au genre</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 100%</p>	<p>Rapport d'études Rapports de d'activités Rapports de suivi/supervision</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>
			<p>Rapport d'études Rapports de d'activités Rapports de suivi/supervision</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>
			<p>Rapport d'études Rapports de d'activités Rapports de suivi/supervision</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>

<p><b>Résultat 3 : les violences faites aux femmes/filles en politique et aux organisations de défense des droits des femmes et des jeunes filles sont réduites.</b></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p><i>Produit 3.1 : Les organes de la transition, les partis politiques, les leaders communautaires, les hommes/femmes et les jeunes garçons/filles sont informés et sensibilisés sur les conséquences des violences et des stéréotypes à l'égard des femmes en politique et celles engagées dans la défense des droits de la femme ainsi que de la jeune fille.</i></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p><b>Activité 3.1.1 : Informer et sensibiliser les partis politiques, les leaders communautaires, les hommes/femmes et les jeunes garçons/filles sur les avantages</b></p>	<p>Indicateur 3 a : Taux de réduction de violences à l'écart des femmes en politique et les défenseures des droits des femmes.</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : 50% de réduction</p> <p>Niveau de perception des populations sur les traitements des violences faites aux femmes par les instances de la transition</p> <p>Nombre d'actions initiés par les instances de la transition pour réduire les violences faite aux femmes</p>	<p>Revue documentaire Enquête</p>	
		<p>Indicateur 3.1.a : Pourcentage de partis politiques/leaders communautaires ayant pris des engagements formels pour la protection et la promotion des droits des femmes et des jeunes filles.</p> <p>Niveau de référence : À déterminer</p> <p>Cible : 70%</p>	<p>Rapport d'études Rapports de d'activités Rapports de suivi/supervision</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>

	<p>et les dangers de l'utilisation des réseaux sociaux, l'info et l'intox</p> <p><b>Activité 3.1.2.</b> Faire un plaidoyer à l'endroit des partis politiques et des autorités de la transition sur les droits de la femme et de la fille en politique, le maintien et le respect du quota d'au moins 30%</p>			
	<p>Produit 3.2 : <i>Les femmes en politique et celles engagées dans la défense des droits de la femme et de la jeune fille sont outillées pour renforcer leur résilience face aux stéréotypes</i></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p><b>Activité 3.2.1 :</b> Actualiser le répertoire des femmes en politique et les outiller sur leurs droits, les potentielles violences, les techniques de communication et le leadership politique</p> <p><b>Activité 3.2.2 :</b> Appuyer les organisations de défense des droits de la femme dans les actions de communication et de monitoring des violations des droits de la femme, y compris celle en politique pendant la transition.</p>	<p>Indicateur 3.2.a : Pourcentage de femmes et de jeunes filles outillées qui restent résilientes face aux stéréotypes.</p> <p>Niveau de référence : à déterminer (élections 2020)</p> <p>Cible : 100</p>	<p>Rapports d'activités de suivi/supervision</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>
		<p>Indicateur 3.2.b : Pourcentage de femmes et de jeunes filles disposant des capacités en technique de communication et de leadership politique</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 80 %</p>	<p>Rapports d'activités de suivi/supervision</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>
		<p>Indicateur 3.2.c : Pourcentage de femmes et jeunes filles dirigeantes au sein des partis politiques et des organisations de droits des femmes.</p>	<p>Rapports d'activités de suivi/supervision</p>	<p>Cycle de vie du projet</p>

	<p><b>Activité 3.2.3 :</b> <u>renforcer les capacités techniques des dispositifs de protection et de promotion des droits de la femme existant, y compris les violences faites à la femme en politique</u></p> <p><b>Activité 3.2.4:</b> <u>Réaliser des émissions radio et télé et des capsules de vidéos sur les droits des femmes et des jeunes filles, les violences faites à leur égard ainsi que les voies de recours</u></p>	<p>Niveau de référence : à définir Cible : 15%</p>		
--	---	--	--	--



## Annexe D - Budget du projet PBF

**Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité**

Nombre de resultat/ produit	Formulation du resultat/ produit/activite	Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD) UNFPA	Organisation recipiendiaire 2 (budget en USD) PNUD	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD) UNICEF	Total
<b>RESULTAT 1:</b>	<b>La participation et la représentation des femmes et des jeunes filles dans les instances de prise de décision au niveau local et national sont renforcées</b>				
<b>Produit 1.1:</b>	Le leadership de 2 000 femmes et jeunes filles engagées en politique et dans la société civile, y compris du CNT ainsi que leurs organisations est renforcé				
Activite 1.1.1:	Former 2000 femmes et jeunes filles sur le leadership transformationnel et la gestion des organisations, l'égalité de genre, droits des femmes et compétences de vie courante, la prise de parole en public, le développement personnel et professionnel, la citoyenneté, la prévention et la gestion des conflits.	70,000	\$ 55,000.00	\$ 30,000.00	\$ 155,000.00
Activite 1.1.2:	Mettre en place et opérationnaliser un système de mentorat/coaching pour développer le leadership des jeunes filles de 18 à 35 ans en vue de leur participation à la vie sociopolitique et économique	60000	\$ 50,000.00		\$ 110,000.00
	<b>Produit total</b>	<b>\$ 130,000.00</b>	<b>\$ 105,000.00</b>	<b>\$ 30,000.00</b>	<b>\$ 265,000.00</b>
<b>Produit 1.2:</b>	Une plateforme nationale constituée de réseaux et organisations des femmes et filles jouant un rôle fédérateur des femmes de toute sensibilité				

Activite 1.2.1	Organiser des consultations régionales et nationale pour la mise en place d'une plateforme nationale des femmes et contribuer à l'élaboration des lois pendant la Transition ;	70,000			\$ 70,000.00
Activite 1.2.2	Mettre en place une plateforme de réseaux et organisations de femmes et jeunes filles de toutes tendances sociopolitiques et sectorielles (milieu rural/urbain, prise en compte des personnes vivant avec le handicap).	30,000			\$ 30,000.00
Activite 1.2.3	Doter la plateforme en équipements et en outils de gestion.	55,000			\$ 55,000.00
Activite 1.2.4	Former et doter 100 jeunes filles et femmes membres de la plateforme des femmes en numérique et outils informatiques.			\$ 55,000.00	\$ 55,000.00
Activite 1.2.5	Doter la plateforme d'une vitrine digitale interactive de suivi des conditions des femmes en Guinée		\$ 35,000.00		\$ 35,000.00
Activite 1.2.6	Faciliter les rencontres d'échanges d'expériences au niveau sous régional, régional et international.	50,000			\$ 50,000.00
	<b>Produit total</b>	<b>\$ 205,000.00</b>	<b>\$ 35,000.00</b>	<b>\$ 55,000.00</b>	<b>\$ 295,000.00</b>
<b>Produit 1.3:</b>	La participation des femmes à toutes les étapes du processus de la transition est renforcée.				
Activite 1.3.1	Former les femmes et jeunes filles candidates pour les futures élections locales, nationales en communication, marketing politique et développement d'un programme politique sensible à la non-violence.		62,000		\$ 62,000.00

Activite 1.3.2	Sensibiliser et renforcer les capacités des membres (femmes et hommes) des instances de transition (CNT) et des parti politiques sur la participation politique des femmes, jeunes filles, la parité, l'égalité de genre, etc.		55,000		\$ 55,000.00
Activite 1.3.3	Appuyer une caravane des femmes conseillères du CNT pour des visites in situ auprès des femmes en milieu rural		45,000		\$ 45,000.00
<b>Produit total</b>		\$ -	\$ 162,000.00	\$ -	\$ 162,000.00
<b>Produit 1.4:</b>	Les capacités des femmes et jeunes filles membres des organes dirigeants de la transition et de la société civile sont renforcées en matière de pl				
Activite 1.4.1	Former les membres du CNT, les services genre, les BSD, les DAF des départements ministériels sur la budgétisation sensible au genre et conduire des audits genre		\$ 40,000.00		\$ 40,000.00
Activite 1.4.2	Organiser des sessions de plaidoyer auprès des différentes autorités impliquées dans la planification pour la budgétisation sensible au genre et appui à la mise à jour du plan stratégique national de la résolution 1325	50,000		\$ 20,000.00	\$ 70,000.00
<b>Produit total</b>		\$ 50,000.00	\$ 40,000.00	\$ 20,000.00	\$ 110,000.00
<b>RESULTAT 2:</b>	<b>Les femmes et les jeunes filles contribuent à l'instauration d'un climat de confiance, de cohésion sociale et la culture de non-violence autour c</b>				
<b>Produit 2.1</b>	100 réseaux et associations de femmes et de jeunes filles sont renforcées en capacité des prévention et résolution de conflits, en culture de la c				
Activite 2.1.1	Soutenir les initiatives d'alerte précoce portées par les réseaux de femmes en milieu communautaire.			\$ 35,000.00	\$ 35,000.00

Activite 2.1.2	Appuyer 24 groupements de femmes et de jeunes filles sur leurs activités socio-économiques sensibles à la consolidation de la paix dans les 8 régions administratives		\$ 60,000.00		\$ 60,000.00
Activite 2.1.3	Former les leaders communautaires et les communicateurs traditionnels et modernes sur la résolution 1325 et connexes, conventions et instruments juridiques relatifs aux droits des femmes, signés et ratifiés par la Guinée et soutenir la mise en œuvre des activités de consolidation de la paix issues de leur plan d'actions			\$ 30,000.00	\$ 30,000.00
Activite 2.1.4	Organiser des campagnes d'information, de sensibilisation et de communication sur la non-violence, la culture de la paix, et la cohésion sociale dans les 8 régions administratives	55,000			\$ 55,000.00
	<b>Produit total</b>	<b>\$ 55,000.00</b>	<b>\$ 60,000.00</b>	<b>\$ 65,000.00</b>	<b>\$ 180,000.00</b>
<b>Produit 2.2</b>	dLes 8 structures régionales de veille sensibles au genre pour la paix et la cohésion sociale sont mises en place et fonctionnelles				

Activite 2.2.1	Redynamiser les structures de veille pour la paix et la sécurité dans les 8 régions administratives du pays.		45,000		\$ 45,000.00
Activite' 2.2.2	Organiser 1 000 dialogues communautaires sur la participation des femmes à la transition, la paix, le leadership des fémininfemmes et les violences à l'égard des femmes dans les 7 régions administratives de la Guinée.			\$ 57,000.00	\$ 57,000.00
<b>Produit total</b>		\$ -	\$ 45,000.00	\$ 57,000.00	\$ 102,000.00

<b>RESULTAT 3:</b>	<b>les violences faites aux femmes et jeunes /filles en politique et aux organisations de défense des droits des femmes et des jeunes filles sont ré</b>				
<b>Produit 3.1</b>	Les organes de la transition, les partis politiques, les leaders communautaires, les forces de défense et de sécurité les acteurs de la justice, les ho conséquences dles violences et des stéréotypes à l'égard des femmes en politique et celles impliquéesengagées dans la défense des droits des fe				
Activite 3.1.1	Informer et sensibiliser les partis politiques, les leaders communautaires, les hommes/femmes et les jeunes garçons/filles sur les avantages et les dangers de l'utilisation des réseaux sociaux, l'info et l'into	\$ 45,000.00			\$ 45,000.00
Activite 3.1.2	Faire un plaidoyer en partenariat avec de la police (OPROGEM) et la Gendarmerie (Brigade Spéciale de Protection des Personnes Vulnérables-BSPPV)) à l'endroit des partis politiques et des autorités de la transition pour la prise en compte sur lesdes droits de la femme et de la fille en politique, le maintien et le respect du quota d'au moins 30%			\$ 50,000.00	\$ 50,000.00
<b>Produit total</b>		\$ 45,000.00	\$ -	\$ 50,000.00	\$ 95,000.00

<b>Produit 3.2:</b>	Les femmes en politique et celles engagées dans la défense des droits de la femme et de la jeune fille sont outillées pour renforcer leur résilience				
Activite 3.2.1	Actualiser le répertoire des femmes en politique et les outiller sur leurs droits, les potentielles violences, les techniques de communication et le leadership politique		\$ 40,000.00		\$ 40,000.00
Activite 3.2.2	Appuyer les organisations de défense des droits de la femme dans les actions de communication et de monitoring des violations des droits de la femme, y compris celle en politique pendant la transition.	\$ 45,000.00			\$ 45,000.00
Activite 3.2.3	Renforcer les capacités techniques des dispositifs de protection et de promotion des droits de la femme existant, y compris les violences faites à la femme en politique	\$ 50,000.00			\$ 50,000.00
Activite 3.2.4	Réaliser des émissions radio et télé et des capsules de vidéos sur les droits des femmes et des jeunes filles, les violences faites à leur égard ainsi que les voies de recours			\$ 30,000.00	\$ 30,000.00
	<b>Produit total</b>	<b>\$ 95,000.00</b>	<b>\$ 40,000.00</b>	<b>\$ 30,000.00</b>	<b>\$ 165,000.00</b>
<b>Cout de personnel du projet si pas inclus dans les activités ci-dessus</b>	1 coordonnatrice (UNFPA) partiellement à la charge du projet, 2 Projets staffs à temps plein : 100% - Un(e) Expert-e National-e (NPSA9) au compte du PNUD - 1 Chargé-e de projet (UNICEF) , 3 VNU nationaux (UNFPA)	\$ 127,000.00	\$ 70,000.00	\$ 60,000.00	\$ 257,000.00

<b>Coûts opérationnels si pas inclus dans les activités si-dessus</b>	Fournitures et autres matériels du bureau (Forfait) (ordinateur portable, appareil photo numérique, vidéoprojecteur)	\$ 25,000.00	\$ 15,000.00	\$ 15,000.00	\$ 55,000.00
	Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 50,000.00	\$ 15,000.00	\$ 15,000.00	\$ 80,000.00
	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs (Locaux VSAT Sécurité Assurance Autres charges communes)	\$ 25,000.00	\$ 15,000.00	\$ 15,000.00	\$ 55,000.00
<b>Budget de suivi</b>	Suivi & Evaluation des activités du projet	\$ 80,000.00	\$ 30,000.00	\$ 30,000.00	\$ 140,000.00
<b>Budget pour l'évaluation finale indépendante</b>	Evaluation finale du projet par une cabinet indépendant	\$ 50,000.00			\$ 50,000.00
<b>Coûts supplémentaires total</b>		<b>\$ 357,000.00</b>	<b>\$ 145,000.00</b>	<b>\$ 135,000.00</b>	<b>\$ 637,000.00</b>

\$ -

<b>Totaux</b>				
	<b>Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD) UNFPA</b>	<b>Organisation recipiendiaire 2 (budget en USD) PNUD</b>	<b>Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD) UNICEF</b>	<b>Total</b>
Sous-budget total du projet	\$ 937,000.00	\$ 632,000.00	\$ 442,000.00	\$ 2,011,000.00

Coûts indirects (7%):	\$ 65,590.00	\$ 44,240.00	\$ 30,940.00	\$ 140,770.00
<b>Total</b>	<b>\$ 1,002,590.00</b>	<b>\$ 676,240.00</b>	<b>\$ 472,940.00</b>	<b>\$ 2,151,770.00</b>

Répartition des tranches basée sur la performance				
	Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD) UNFPA	Organisation recipiendiaire 2 (budget en USD) PNUD	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD) UNICEF	Total
Première tranche	\$ 701,813.00	\$ 473,368.00	\$ 331,058.00	\$ 1,506,239.00
Deuxième tranche	\$ 300,777.00	\$ 202,872.00	\$ 141,882.00	\$ 645,531.00
Troisième tranche (le cas échéant)	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
<b>Total</b>	<b>\$ 1,002,590.00</b>	<b>\$ 676,240.00</b>	<b>\$ 472,940.00</b>	<b>\$ 2,151,770.00</b>

\$ alloué à GEWE (inclut coûts indirects)	\$ 1,727,408.00
% alloué à GEWE	80.28%
\$ alloué à S&E (inclut coûts indirects)	\$ 203,300.00
% alloué à S&E	9.45%

Note: Le PBF n'accepte pas les projets avec moins de 5% pour le S&E et moins 15% pour le GEWE. Ces chiffres apparaîtront **en rouge** si ce seuil minimum n'est pas atteint.



Pourcentage du budget pour chaque produit ou activité réserve pour action directe sur égalité des sexes et autonomisation des femmes (GEWE) (cas échéant)	Niveau de dépense/ engagement actuel (à remplir au moment des rapports de projet)	Justification du montant à GEWE (par exemple, la formation comprend une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques déployés pour assurer une représentation égale des femmes et des hommes, etc.)	Notes quelconque le cas échéant (e.g sur types des entrants ou justification du budget)	Catégorie budgétaire
renforcées pendant et après la transition.				
renforcé.				
100%				6
100%				6
\$ 265,000.00	\$ -			
confondue est mise en place.				

100%				4
100%				6
100%				6
100%				6
100%				6
100%				4
<b>\$ 295,000.00</b>	<b>\$ -</b>			
100%				6

100%				6
				6
<b>\$ 117,000.00</b>	<b>\$ -</b>			
aider pour des allocations budgétaires sensibles au genre				
90%				6
100%				6
<b>\$ 36,000.00</b>	<b>\$ -</b>			
<b>des initiatives communautaires d'autonomisation contribuant à la consolidation de la paix.</b>				
citoyenneté et d'autonomisation				
100%				6

100%				6
100%				6
100%				6
<b>\$ 180,000.00</b>	<b>\$ -</b>			

100%				4
100%				6
<b>\$ 102,000.00</b>	<b>\$ -</b>			

éduites.

mmes/femmes et les jeunes garçons/filles sont informés et sensibilisés s'engagent sdans la lutte contre ur les  
mmes ainsi que de la jeune fille..

100%				6
100%				6
<b>\$ 95,000.00</b>	<b>\$ -</b>			

face aux stéréotypes

face aux stéréotypes				
100%				4
100%				6
100%				6
100%				4
<b>\$ 165,000.00</b>	<b>\$ -</b>			
70%				1

40%				<b>2</b>
40%				<b>3</b>
50%				<b>7</b>
80%				<b>5</b>
80%				<b>4</b>
<b>\$ 359,400.00</b>	<b>\$ -</b>			

<b>Tranche %</b>
70%
30%
100%

<b>Total des dépenses</b>	\$	-
Taux d'exécution		

